

# Information sur les programmes et services destinés aux aînés



2008

## Guide des aînés de l'Île-du-Prince-Édouard 1<sup>re</sup> édition



Secrétariat  
aux aînés  
— de l'Île-du-Prince-Édouard —

# Renseignements personnels

Veillez fournir les renseignements demandés :

Nom : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Adresse physique : \_\_\_\_\_

Ville/village/localité : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Allergies : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Personne à contacter en cas d'urgence :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Médecin : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Pharmacie : \_\_\_\_\_

Hôpital : \_\_\_\_\_

Autre : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

# Numéros d'urgence

---

## Numéros d'urgence sans frais d'interurbain

**911** - Le système 911 relie les demandeurs aux fournisseurs d'un service d'urgence :

- ambulance
- pompiers
- police
- centre antipoison



Vous pouvez composer le 911 lorsque votre santé, votre sécurité ou votre propriété est menacée et que vous avez besoin d'une aide immédiate. Lorsque vous téléphonez au service 911, on vous demandera votre adresse physique. Si vous téléphonez d'un téléphone cellulaire, vous devrez décrire l'endroit où vous vous trouvez.

À l'Île-du-Prince-Édouard, chaque terrain qui porte un bâtiment est doté d'une adresse physique de manière à ce que le système 911 puisse vous trouver rapidement. L'adresse physique peut être constituée du numéro de votre maison ou du numéro figurant sur l'affichette du 911 et du nom de votre rue.

Téléphone : **911**

## Autres numéros d'urgence sans frais d'interurbain :

**Anderson House** - refuge pour les femmes victimes de violence

Numéro sans frais : **1-800-240-9894**

**Échec au crime** - communication de renseignements sur les crimes

Numéro sans frais : **1-800-222-8477**

**Urgences aériennes et maritimes** -

Numéro sans frais : **1-800-565-1582**

## Numéros d'urgence

---

**Environnement** - pour signaler un déversement ou une fuite de pétrole, de pesticides ou de produits chimiques, l'échouage de mammifères marins, des activités de pêche illégale, etc.

Numéro sans frais : **1-800-565-1633**

**Centre antipoison** - renseignements sur les poisons ou sur tout produit qu'on soupçonne être un poison

Numéro sans frais : **1-800-565-8161**

## Message du ministre

---



### **Honorable Doug Currie**

Ministre des Services sociaux et des Aînés

Ministre de la Santé

Coprésident

Comité directeur du Secrétariat aux aînés

de l'Île-du-Prince-Édouard

Les aînés font partie du segment de population qui croît le plus rapidement à l'Île-du-Prince-Édouard. Dans le moment, 14,9 % de nos résidants sont âgés de 65 ans et plus. D'ici 2020, on s'attend à ce que 21 % des Insulaires aient au moins 65 ans et d'ici 2031, que le nombre d'aînés se double pour former 28 % de la population.

Les changements démographiques et sociaux qui commencent à se manifester maintenant à l'Île-du-Prince-Édouard vont modifier pour toujours l'aspect et le fonctionnement de nos communautés. La bonne nouvelle est que les personnes âgées vivent plus longtemps, sont plus actives et sont en meilleure santé qu'elles ne l'ont jamais été. Le défi consiste à déterminer la meilleure façon de planifier et de répondre aux besoins et aux possibilités qui vont se présenter en raison du vieillissement de la population.

Un besoin qui a été clairement exprimé par la population des aînés est le désir pour plus de renseignements sur les programmes et les services gouvernementaux qui sont à leur disposition. Au nom de mes collègues gouvernementaux et des membres du Secrétariat aux aînés, je suis très heureux de présenter le nouveau *Guide des aînés de l'Île-du-Prince-Édouard 2007*. J'espère que vous le trouverez convivial et utile.

## Message du ministre

---

Je vous invite également à appeler notre nouvelle ligne téléphonique sans frais pour les aînés au 1-866-770-0588 et à parler au personnel du Secrétariat aux aînés, qui pourra vous donner de l'information et de l'orientation au sujet des programmes et des services gouvernementaux s'appliquant aux aînés.

A handwritten signature in black ink that reads "Doug Currie". The signature is written in a cursive, slightly slanted style.

Hon. Doug Currie

## Message du Secrétariat aux aînés

---



**Anna Duffy**  
Coprésidente  
Comité directeur du Secrétariat  
aux aînés de l'Île-du-Prince-Édouard

Le Secrétariat aux aînés de l'Île-du-Prince-Édouard a été créé par le gouvernement provincial en 2005 afin d'élaborer et d'appuyer les plans, la politique et les programmes qui amélioreront la qualité de vie des personnes âgées de l'Île. Le Secrétariat aux aînés a également la responsabilité d'encourager et d'appuyer les efforts éducatifs concernant les questions se rapportant aux aînés.

Le Comité directeur du Secrétariat aux aînés comprend 11 membres qui représentent le gouvernement provincial et les organismes de personnes âgées. Le comité est coprésidé par le ministre des Services sociaux et des Aînés et un membre de la communauté. Aux réunions ordinaires, nous partageons de l'information, discutons de problèmes et faisons des recommandations au ministre et au gouvernement par rapport aux politiques, programmes, lois et orientations présentant de l'importance pour les aînés.

La publication du *Guide des aînés de l'Île-du-Prince-Édouard 2007* est l'une des façons que le Secrétariat aux aînés respecte l'engagement pris à l'égard des aînés, de leurs familles, de leurs soignants et de leurs fournisseurs de soins de santé, soit d'améliorer l'accès aux renseignements sur les programmes et les services. Nous espérons que ce guide vous aidera à vous renseigner sur les nombreuses ressources gouvernementales et communautaires qui sont à la disposition des aînés de l'Île-du-Prince-Édouard.

## Message du Secrétariat aux aînés

---

Les organismes de personnes âgées et les fournisseurs de services ont grandement contribué à la publication du *Guide des aînés de l'Île-du-Prince-Édouard 2007*.

Au nom du Secrétariat aux aînés, un gros merci aux membres du comité consultatif et aux autres aînés qui ont passé de nombreuses heures à réviser le guide.



Anna Duffy

## À propos du Guide

---

Il s'agit de la première version du Guide des aînés de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous y avons inclus des renseignements sur les programmes et services offerts aux aînés par les gouvernements fédéral et provincial, les organismes communautaires et les fournisseurs de services.

Le Guide présente dans les grandes lignes les programmes et services offerts ainsi que les coordonnées pertinentes.

Le Guide est divisé en sept chapitres et en un appendice. Pour trouver de l'information sur un programme donné, consultez la table des matières au début du Guide qui vous donnera une vue d'ensemble, puis passez au contenu détaillé du chapitre. Pour localiser un programme ou service particulier, consultez l'index à la fin du Guide.

Les coordonnées incluent parfois les adresses de courriel et des sites Web. Si la messagerie vocale, le courrier électronique ou l'Internet ne vous sont pas familiers, veuillez voir les conseils offerts en appendice, à la page 90.

**Site Web pour les aînés**  
***www.gov.pe.ca/seniors***

**Numéro sans frais pour les aînés**  
**1-866-770-0588**

## À propos du Guide

---

Nous serons heureux de connaître vos commentaires sur la façon d'améliorer le Guide de manière à le rendre plus utile. Veuillez adresser vos commentaires ou toute demande d'exemplaires supplémentaires du Guide au :

Secrétariat aux aînés  
Ministère des Services sociaux et des Aînés  
11, rue Kent, 2<sup>e</sup> étage, Immeuble Jones  
C.P. 2000  
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7N8  
Téléphone : 902-569-0588  
Numéro sans frais : 1-866-770-0588  
Télécopieur : 902-368-4740  
Courriel : seniors@gov.pe.ca

**Note :** Dans la mesure du possible, nous vous donnons une source centrale d'information qui peut vous orienter vers l'organisation ou le bureau pertinent de votre région. Parfois, le numéro qui est donné est celui du bénévole qui fournit le service. D'autres fois, nous vous référons aux *Pages jaunes* ou aux *Pages bleues* de l'annuaire téléphonique pour trouver l'information voulue. Cependant, n'oubliez pas que les coordonnées qui sont correctes au moment de l'impression peuvent changer au fil du temps.

### **Avis de non-responsabilité**

Étant donné l'évolution constante des programmes et des services, nous rappelons aux lecteurs que la présente brochure est publiée comme un guide pratique seulement. Il faut se procurer les détails spécifiques directement auprès des sources mentionnées. Le Secrétariat aux aînés ne peut être tenu responsable d'événements ou de gestes qui pourraient être attribuables aux renseignements renfermés dans le présent Guide.

# Table des matières

---

## Chapitre 1 – Vie active

Les jeux « 55 + <i>GAMES</i> » .....	2
Messages de félicitations .....	2
Chasse et pêche .....	4
Nouveaux arrivants .....	5
Clubs et activités organisées pour les aînés .....	6
Organisations des aînés .....	13
Trottoirs en bois, sentiers et parcs .....	15

## Chapitre 2 – Finances

Programme d'assurance-médicaments pour aînés .....	18
Programme d'aide financière .....	19
Impôt sur le revenu .....	19
Régimes et prestations de pension .....	21
Programme de report de l'impôt foncier .....	23
Mesures de soutien pour les aînés handicapés .....	24
Anciens Combattants Canada .....	25

## Chapitre 3 – Services de santé

### Fournis par le gouvernement

Services de toxicomanie .....	28
Programme de protection des adultes .....	29
Programmes de jour pour les aînés .....	30
Programme de diabète .....	31
Centres de santé familiale .....	31
Comment se trouver un médecin de famille .....	33
Programme de gériatrie .....	33
Carte-santé provinciale .....	33
Services de soins à domicile .....	34
Services hospitaliers .....	36
Services de santé mentale .....	37
Soins palliatifs .....	38
Soins de relève, de courte durée et de convalescence .....	39

# Table des matières

---

## Fournis par d'autres organismes ou le secteur privé

Cliniques sans rendez-vous après les heures normales de travail . . . . .	40
Organismes communautaires . . . . .	42
Services de counseling . . . . .	46
Cliniques de soins des pieds . . . . .	47
Prêt d'équipement pour la maison . . . . .	48
Livraison de repas à domicile et nutrition . . . . .	49
Services privés de soins à domicile . . . . .	51

## Chapitre 4 – Habitation

Établissements de soins communautaires . . . . .	54
Information pour les propriétaires et les locataires . . . . .	57
Prêts et subventions destinés à l'amélioration des maisons . . . . .	57
Foyers de soins . . . . .	58
Programme de réparations domiciliaires urgents pour aînés . . . . .	60
Logements subventionnés pour les aînés . . . . .	60

## Chapitre 5 – Apprentissage continu

École communautaire . . . . .	64
Sites d'accès communautaire . . . . .	64
Elderhostel (Séjours culturels des aînés) . . . . .	65
Généalogie . . . . .	65
Bibliothèques publiques . . . . .	66
Seniors' College of PEI . . . . .	67
Cours de l'Université de l'Î.-P.-É. et de Holland College . . . . .	68
Sites Web d'intérêt . . . . .	69

# Table des matières

---

## **Chapitre 6 – Sécurité personnelle et services juridiques**

Programme du registre d'errance Alzheimer .....	72
Association pour l'information juridique communautaire .....	72
Information et plaintes des consommateurs .....	73
Directives en matière de soins de santé (testaments biologiques) .....	73
Commission des droits de la personne .....	74
Services juridiques .....	74
Services personnels d'intervention d'urgence .....	75
Procuration .....	77
Programme de tutelle publique .....	77
Curateur public .....	78
Programme de sécurité des aînés .....	79

## **Chapitre 7 – Transports et déplacements**

Permis de stationnement pour personnes handicapées .....	82
Services d'ambulance terrestre et aérienne .....	82
Services d'autobus et de navettes .....	84
Cours de recyclage de conduite .....	85
Protection médicale des voyageurs .....	85
Transports publics et privés .....	87

## **Appendice - Conseils**

1. Comment trouver les services gouvernementaux .....	90
2. Comment se servir du téléphone, de l'Internet et du courrier électronique .....	92
3. Quand recourir aux services d'urgence .....	94

<b>Index</b> .....	96
--------------------	----



# Chapitre I Vie active

---

Les jeux « 55 + <i>GAMES</i> » .....	2
Messages de félicitations .....	2
Chasse et pêche .....	4
Nouveaux arrivants .....	5
Clubs et activités organisées pour les aînés .....	6
Organisations des aînés .....	13
Trottoirs en bois, sentiers et parcs .....	15



## Chapitre I Vie active

---

### Les jeux « 55 + GAMES »

Les jeux pour aînés « 55 + GAMES » sont des activités sportives et récréatives qui se tiennent deux fois par année dans différentes localités d'un bout à l'autre de l'Île. Les activités sont variées, allant des jeux de cartes et des fléchettes jusqu'au tennis en passant par le golf, la natation, le curling, les cinq-quilles et le bowling. Il y a aussi des démonstrations d'artisanat.

Les jeux d'hiver se tiennent en mars et les jeux d'été, en juin. Les jeux nationaux pour les 55 ans et plus se ont lieu aux deux ans. Les prochains Jeux des aînés du Canada se tiendront à Dieppe, au Nouveau-Brunswick, en juillet 2008. Pour une cotisation annuelle de 6 \$, les concurrents peuvent participer aux jeux d'hiver et d'été. Un droit minime est aussi demandé pour chaque épreuve.

Téléphone : 902-368-4208

Numéro sans frais : 1-800-247-6712

Courriel : [kmcintosh@sportpei.pe.ca](mailto:kmcintosh@sportpei.pe.ca)

Site Web : [www.pei55plusgamessociety.ca](http://www.pei55plusgamessociety.ca)

### Messages de félicitations

Des messages de félicitations peuvent être adressés aux aînés qui célèbrent un anniversaire de naissance ou de mariage ou, encore, un autre événement spécial.

### La reine Elizabeth II et la gouverneure-générale

On peut demander que des vœux d'anniversaire de naissance ou de mariage de la part de la reine Elizabeth II soient adressés à compter des centièmes anniversaires de naissance ou des soixantièmes anniversaires de mariage. Il faut prévoir un délai de douze semaines et joindre à la demande une photocopie du certificat de naissance ou de l'acte de mariage.

## Chapitre I Vie active

---

Des vœux de la gouverneure-générale peuvent être adressés à compter des quatre-vingt-dixièmes anniversaires de naissance et des trentièmes anniversaires de mariage. Il faut prévoir un délai de neuf semaines.

Pour recevoir des vœux de la reine ou de la gouverneure-générale, communiquez avec le bureau de votre député fédéral ou remplissez le formulaire de demande en ligne.

Site Web : [www.gg.ca/gg/02/index\\_f.asp](http://www.gg.ca/gg/02/index_f.asp)

### **Le premier ministre du Canada**

Des vœux du premier ministre du Canada peuvent être adressés à compter des soixante-quinzièmes anniversaires de naissance et des vingt-cinquièmes anniversaires de mariage. Pour en faire la demande, communiquez avec le bureau de votre député fédéral ou directement avec le Cabinet du premier ministre dont les coordonnées figurent ci-après :

Adresse postale : Cabinet du Premier ministre  
80, rue Wellington  
Ottawa (Ontario) K1A 0A2  
Courriel : [pm@pm.gc.ca](mailto:pm@pm.gc.ca)  
Site Web : [www.pm.gc.ca/fra/contact.asp](http://www.pm.gc.ca/fra/contact.asp)

### **Premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard**

Des vœux spéciaux peuvent être adressés par le premier ministre de la province pour un anniversaire de naissance, un anniversaire de mariage ou un événement spécial.

Téléphone : 902-368-4400  
Numéro sans frais : 1-800-236-5196

# Chapitre I Vie active

---

## Chasse et pêche

Vous devez vous procurer un permis de chasse, de pêche et de trappage à l'Île.

**Pêche** - La pêche est permise dans les parcs, étangs et petits cours d'eau de la province. La pêche à la truite ouvre le 15 avril et ferme le 15 septembre. Le permis de pêche à la truite est gratuit pour les Insulaires de 65 ans et plus.

**Trappage** - Le cours de formation en trappage est obligatoire. Les frais sont de 10 \$. À l'inscription, on vous remettra un manuel à l'intention des trappeurs de l'Île (*PEI Trappers Manual*). Le permis est obligatoire pour faire le trappage de certains animaux sauvages à l'Île. Ce permis coûte 10 \$.

**Chasse** - Pour chasser à l'Île, il vous faut suivre un cours sur le maniement sécuritaire des armes à feu et vous procurer une carte spéciale, la *PEI Wildlife Card*. Pour suivre ce cours, les chasseurs doivent s'inscrire auprès de la PEI Wildlife Federation. Il en coûte 60 \$ pour suivre le cours. Pour obtenir la carte de la faune de l'Île, il faut en faire la demande au ministère de l'Environnement, de l'Énergie et des Forêts.

**Note :** Outre le permis de chasse, de pêche ou de trappage, il vous faut également obtenir un permis de conservation de la faune. Le permis de conservation de la faune coûte 13 \$ pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

Vous pouvez vous inscrire, présenter votre demande de permis et vous le procurer aux centres Accès Î.-P.-É. Vous pouvez également consulter les *Pages bleues* de l'annuaire téléphonique.

# Chapitre I Vie active

---

## Nouveaux arrivants

L'Association des nouveaux arrivants au Canada de l'Î.-P.-É. a pour objectif d'aider les immigrants et les réfugiés à s'installer à l'Île-du-Prince-Édouard.

L'association peut :

- fournir aux nouveaux arrivants de l'information, de la formation et des ressources;
- aider les nouveaux arrivants à se trouver un emploi et à devenir autonomes;
- mettre les nouveaux arrivants en contact avec des adultes bénévoles qui leur offriront du soutien et de l'amitié;
- sensibiliser les organismes, les écoles, les groupes communautaires et les gouvernements aux besoins des réfugiés et des immigrants.

Téléphone : 902-628-6009

Courriel : [info@peianc.com](mailto:info@peianc.com)

Site Web : [www.peianc.com](http://www.peianc.com)

*Guide des nouveaux arrivants* - Ce guide renferme de l'information afin d'aider les nouveaux arrivants à l'Île-du-Prince-Édouard à prendre connaissance de nos coutumes, de nos lois et de notre mode de vie. Le guide est gratuit.

Téléphone : 902-368-6300

Courriel : [populationsecretariat@gov.pe.ca](mailto:populationsecretariat@gov.pe.ca)

# Chapitre I Vie active

---

## Clubs et activités organisées pour les aînés

**Programme d'aide aux aînés par les pairs** - En partenariat avec Family Service PEI, la Senior Citizens' Federation a mis en œuvre un programme d'aide par les pairs. Ce programme comprend des visites périodiques que se font deux personnes, l'une bénévole, l'autre une personne qui a besoin d'un ami. Les pairs aidants rendent visite aux aînés qui se sentent seuls ou isolés à cause de la maladie, de la mobilité réduite ou de circonstances personnelles.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

PEI Senior Citizens' Federation Inc.

Téléphone : 902-368-9008

Numéro sans frais : 1-877-368-9008

Courriel : peiscf@pei.aibn.com

Site Web : [www.peiseniorsfederation.com](http://www.peiseniorsfederation.com)

**Clubs d'aînés** - De nombreuses collectivités des quatre coins de l'Île ont des clubs qui vous offrent des occasions de rester actif. Parmi les activités sociales, on compte des rencontres, des repas-partage, des groupes de fabrication ou de piquage de courtpointes, des parties de cartes, des excursions d'une journée et des ceilidhs. Les activités physiques incluent la danse en ligne, des cours de mise en forme et des groupes de marche.

Ces clubs font partie de la PEI Senior Citizens' Federation. Les numéros énumérés ci-après sont pour la plupart les numéros des présidents des clubs, tous des bénévoles, et ces numéros sont appelés à changer.

Eldon - *Selkirk Millenium Club* ..... 902-659-2274  
Bedeque - *Rainbow Club* ..... 902-887-2061

## Chapitre I Vie active

---

<b>Charlottetown</b> - <i>Charlotte Court</i> .....	902-566-2942
<i>Club 64</i> .....	902-894-4090
<i>Golden Years Club</i> .....	902-894-8636
<i>Rose Garden Club</i> .....	902-569-2504
<b>Cardigan</b> - <i>Victory Chimes Seniors</i> .....	902-583-2450
<b>Cornwall</b> - <i>Cornwall Seniors Alive</i> .....	902-368-7542
<b>Dunstaffnage</b> - <i>Dunstaffnage Seniors</i> .....	902-629-1608
<b>East Royalty</b> - <i>East Royalty Seniors</i> .....	902-894-8559
<b>Ellerslie</b> - <i>Friendly Seniors Club</i> .....	902-831-3031
<b>Ft. Augustus</b> - <i>Shamrock Club</i> .....	902-676-2921
<b>Kensington</b> - <i>Seniors' Happy Group</i> .....	902-836-3722
<b>Kinkora</b> - <i>Maple Leaf Club</i> .....	902-887-2775
<b>Miscouche</b> - <i>Silver Maples Seniors Club</i> .....	902-436-5646
<b>Montague</b> - <i>Fifty Plus Club</i> .....	902-838-3114
<b>Morell</b> - <i>Fifty and Over Club</i> .....	902-961-2029
<b>Mt. Stewart</b> - <i>Lady Slipper 200 Year</i> .....	902-676-3322
<b>Munns Road</b> - <i>Senior Neighbours</i> .....	902-357-2272
<b>New London</b> - <i>New London Seniors</i> .....	902-886-2715
<b>North Rustico</b> - <i>Star of the Sea</i> .....	902-963-2328
<b>O'Leary</b> - <i>Sunshine Club</i> .....	902-859-2185
<b>Souris</b> - <i>Silver Threads</i> .....	902-687-2505
<b>South Rustico</b> - <i>Rustico Bay Club</i> .....	902-621-0023
<b>Stratford</b> - <i>Mayflower Seniors Club</i> .....	902-569-2804
<b>Summerside</b> - <i>Parkview Seniors Club</i> .....	902-888-2243
<b>Tyne Valley</b> - <i>Happy Valley Club</i> .....	902-831-2597
<b>Wellington</b> - <i>Club d'âge d'or</i> .....	902-854-2403
<b>West Royalty</b> - <i>West Royalty Seniors</i> .....	902-892-6279
<b>Winsloe</b> - <i>Club Forty-Six</i> .....	902-964-2336

## Chapitre I Vie active

---

Pour de plus amples renseignements sur un club près de chez vous, communiquez avec la fédération des aînés :

PEI Senior Citizens' Federation Inc.  
Téléphone : 902-368-9008  
Numéro sans frais : 1-877-368-9008  
Courriel : peiscf@pei.aibn.com  
Site Web : www.peiseniorsfederation.com

On compte actuellement cinq clubs francophones à l'Île. Ces clubs font partie des Francophones de l'âge d'or de l'Île-du-Prince-Édouard. Ils vous donnent la possibilité de vous réunir et d'apprendre ensemble en plus de promouvoir la langue, la culture et les activités intergénérationnelles.

<b>Charlottetown</b> - <i>Club des 50 plus</i> .....	902-368-8635
<i>Les Jeunes de coeur</i> .....	902-566-5963
<b>Mont-Carmel</b> - <i>Le Club d'âge d'or de Mont-Carmel</i> .....	902-854-2403
<b>Tignish</b> - <i>Le Bel Âge de Prince-Ouest</i> .....	902-853-3485
<b>Wellington</b> - <i>Le Bel Âge de la région Évangéline</i> .....	902-854-2307

Pour de plus amples renseignements sur un club francophone près de chez-vous, communiquez avec :

Les Francophones de l'âge d'or de l'Île-du-Prince-Édouard  
Téléphone : 902-436-9592  
Courriel : melina@islandtelecom.com  
Site Web : www.faoipe.ca

### Activités

Il y a de nombreuses activités organisées dans les localités partout à l'Île. Vous pouvez chercher des activités qui vous intéressent, à savoir les cartes, les randonnées dans la nature, la couture, la création littéraire et la fabrication de

## Chapitre I Vie active

---

bijoux. Téléphonnez aux bureaux municipaux ou au centre communautaire pour vous renseigner sur ce qui se passe dans votre région.

### **Exemples d'activités offertes dans des localités de l'Île :**

**Charlottetown** - Des activités se tiennent à divers endroits de la ville :

**Activités pour les aînés organisées par la ville de Charlottetown** - Le maire et le conseil municipal tiennent des petites fêtes pour les aînés en mars, juin et décembre. En décembre également, un autobus embarque gratuitement les aînés pour leur faire faire une visite des lumières de Noël illuminées.

Téléphone : 902-566-5548

Site Web : [www.city.charlottetown.pe.ca](http://www.city.charlottetown.pe.ca)

**Dîners communautaires** - Le centre de santé communautaire Four Neighbourhoods organise un dîner tous les derniers jeudis du mois de midi à 13 h. Le coût du repas est de 1 \$ et le nombre de places est limité, alors il faut s'inscrire à l'avance.

Téléphone : 902-569-7772

**Murphy's Community Centre** - Ce centre, l'ancien centre récréatif de la basilique, organise des activités récréatives et sociales.

Téléphone : 902-892-1719

**Activités du service des parcs et des loisirs** - Des activités comme des parties de cartes, des visites guidées et autres sont organisées tout au long de l'année pour les aînés. Des classes de conditionnement physique pour les aînés se donnent l'automne et l'hiver et sont d'une durée de dix semaines.

Téléphone : 902-368-1025

**Seniors Active Living Centre Inc.** - Ce centre est situé à l'Université de l'Î.-P.-É., à Charlottetown. On y offre, entre autres, des parties de cartes, de fléchettes, de

## Chapitre I Vie active

---

billard/snooker et de palets, du chant choral, de l'artisanat, de la danse, des repas le midi, des soupers, des cours de mise en forme, des cliniques de soins pour les pieds, des conférences, des spectacles de musique, des thés et des voyages. La grande partie des programmes sont offerts pendant le jour, mais certains se tiennent la fin de semaine et en soirée.

La cotisation annuelle est de 20 \$ pour les personnes seules et de 30 \$ pour les couples. Le stationnement est gratuit et les visiteurs sont les bienvenus.

Téléphone : 902-628-8388  
Courriel : salc@pei.aibn.com

**Cornwall** - Le service des parcs et des loisirs de Cornwall tient les activités suivantes au Ferry Road Centre, situé au 24, chemin Ferry :

Téléphone : 902-628-6260 (poste 227)

**Sorties du vendredi *Lunch Bunch*** - Cette activité comprend un repas à différents restaurants tous les premiers vendredis du mois. Un minibus laisse le Ferry Road Centre à midi. Il faut s'inscrire d'avance.

**Parties de cartes pour les aînés** - Les aînés peuvent jouer au 45 ou au cribbage au Ferry Road Centre. Le goûter est fourni.

**Sorties amicales d'une journée pour les aînés** - Des excursions d'une journée pour visiter ou pour faire du magasinage sont offertes. L'embarquement et le débarquement se fait au Ferry Road Centre. Il y a de la place pour treize passagers par sortie. Il faut s'inscrire d'avance.

**Programme de repas du midi** - Un repas complet fait maison est servi au Ferry Road Centre tous les jeudis entre midi et 13 h pour 2 \$.

## Chapitre I Vie active

---

**Séances de formation sur le mieux-être** - Des séances de formation sont offertes le troisième jeudi du mois au Ferry Road Centre après le repas du midi. Les sujets traités sont, entre autres, l'arthrite, le diabète, la vue, la gestion financière, le revenu de retraite, la compréhension des ordinateurs, la planification de la gestion des biens et de la succession.

**Stratford** - Le service des loisirs de Stratford organise les activités suivantes :

**Cours de conditionnement physique mixtes pour les 55 ans et plus** - Les cours de conditionnement physique mixtes ont lieu les mardis et jeudis matin de 10 h à 11 h à l'hôtel de ville de Stratford au 234, promenade Shakespeare.

**Mayflower Club** - Le club organise une gamme d'activités au Cotton Centre, 57, chemin Bunbury. Parmi les activités habituelles, on compte le 45, le bridge, le sport-boules d'intérieur, des cours de mise en forme, la fabrication de courtepintes et l'artisanat. Le club organise à l'occasion des activités en soirée. Des frais d'entrée peu élevés sont demandés pour chaque activité.

**Centre de conditionnement physique** - L'accès au centre de conditionnement physique et à la piste de marche de l'hôtel de ville de Stratford, au 234, promenade Shakespeare, est gratuit.

Téléphone : 902-569-6924

**Summerside** - Des activités se tiennent à différents endroits dans la ville :

**Tournoi annuel de golf pour les aînés de l'Atlantique** - Le tournoi a lieu à la mi-août, pour les hommes et pour les femmes, au club de golf de Summerside, sur le chemin Linkletter.

Téléphone : 902-436-2505

## Chapitre I Vie active

---

**Classes d'exercices pour les gens souffrant d'arthrite** - L'Institut des femmes offre des cours gratuits les mardis et les jeudis de 10 h à 11 h, au centre communautaire de Wilmot, sur l'avenue Gillespie.

Téléphone : 902-436-2020

**Parkview Senior Citizens Club** - Le club, situé au 335, rue Central, organise des activités périodiques comme la danse en ligne, les parties de cartes et de bingo, des ceilidhs et des repas-partage. Un prix d'entrée peu coûteux est demandé.

Téléphone : 902-436-3477

**Sport-boules d'intérieur** - On peut jouer gratuitement au sport-boules d'intérieur tous les mercredis, de 13 h à 15 h, au centre communautaire de Wilmot, sur l'avenue Gillespie.

Téléphone : 902-436-2020

**Visites guidées à pied** - Wyatt Heritage Properties, 75, rue Spring, organise des visites guidées à pied les lundis, mercredis et vendredis à 10 h durant l'été. Les billets, au coût de 8 \$ pour les aînés, comprennent les rafraîchissements.

Téléphone : 902-432-1327

**Films de l'heure du midi présentés par le Centre Eptek** - Les présentations ont lieu au Centre Eptek, Waterfront Properties, chaque semaine durant l'automne et l'hiver. Apportez votre sandwich et le centre offre le café, le thé et des sucreries. L'entrée est gratuite, mais les dons seront acceptés pour les douceurs. L'information sur le programme est publiée à l'automne.

Téléphone : 902-888-8373

## Chapitre I Vie active

---

**Summerside Wellness Centre** - Ce centre de mieux-être offre la possibilité de patiner, jouer aux quilles, faire du conditionnement physique et de la natation. On y trouve également une piste de marche, que l'on peut utiliser gratuitement. Des tarifs d'adhésion pour les aînés sont offerts pour la piscine.

Téléphone : 902-432-3505

Ligne téléphonique des activités (24 h) : 902-432-1234

### Organisations des aînés

Organisations provinciales d'aînés :

#### **Les Francophones de l'âge d'or de l'Î.-P.-É.**

Téléphone : 902-436-9592

Courriel : melina@islandtelecom.com

Site Web : [www.faoipe.ca](http://www.faoipe.ca)

#### **PEI Senior Citizens' Federation Inc.**

Téléphone : 902-368-9008

Numéro sans frais : 1-877-368-9008

Courriel : peiscf@pei.aibn.com

Site Web : [www.peiseniorsfederation.com](http://www.peiseniorsfederation.com)

#### **Commandement provincial, Légion royale canadienne**

Téléphone : 902-892-2161

Site Web : [www.peilegion.com](http://www.peilegion.com)

#### **Seniors United Network**

Téléphone : 902-892-3331

Numéro sans frais : 1-866-370-3331

Courriel : sun@pei.aibn.com

# Chapitre I Vie active

---

Associations de retraités

## **Association des retraités de Holland College**

Téléphone : 902-675-2043

## **Association des employés retraités de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard**

Téléphone : 902-675-3672

Site Web : [www.upei.ca/retirees](http://www.upei.ca/retirees)

## **Association nationale des retraités fédéraux (ANRF), section de l'Î.-P.-É.**

Charlottetown : 902-892-1989

Summerside : 902-436-2863

Site Web : [www.fsna.com](http://www.fsna.com)

## **Syndicat des employés (retraités) de la fonction publique**

Téléphone : 902-566-2608

## **Association des enseignants à la retraite**

Téléphone : 902-838-2098

## **Telephone Pioneers**

Téléphone : 902-566-0172

Organisations nationales et de la région atlantique

## **Coalition d'une vie active pour les aîné(e)s**

Numéro sans frais : 1-800-549-9799

Site Web : [www.alcoa.ca](http://www.alcoa.ca)

## **Réseau pour la promotion de la santé des aînés de l'Atlantique**

Téléphone : 506-577-2271

# Chapitre I Vie active

---

## **Association canadienne de gérontologie**

Téléphone : 613-271-1083

Site Web : [www.cagacg.ca](http://www.cagacg.ca)

## **Corporation canadienne des retraités intéressés**

Téléphone : 902-569-8900

Site Web : [www.canpension.ca/index.html](http://www.canpension.ca/index.html)

## **Association canadienne des individus retraités**

Numéro sans frais : 1-800-363-9736

Site Web : [www.50plus.com](http://www.50plus.com)

## **Association canadienne des « Snowbirds »**

Numéro sans frais : 1-800-265-3200

Courriel : [csawriteus@snowbirds.org](mailto:csawriteus@snowbirds.org)

## **Programme Nouveaux Horizons pour les aînés**

Numéro sans frais : 1-800-277-9914

## **Conseil national des aînés**

Téléphone : 613-943-0756

Site Web : [www.seniorscouncil.gc.ca](http://www.seniorscouncil.gc.ca)

## **Trottoirs en bois, sentiers et parcs**

**Trottoirs en bois et sentiers communautaires** - On trouve de nombreux trottoirs en bois et sentiers dans les différentes localités. Il y a aussi des routes historiques ainsi que des boisés de démonstration à explorer.

Numéro sans frais : 1-800-236-5196

Site Web : [www.gov.pe.ca/go/sentiers](http://www.gov.pe.ca/go/sentiers)

## Chapitre I Vie active

---

**Sentier de la Confédération** - Ce sont trois cent kilomètres de sentiers entretenus qui traversent des terres agricoles, des villages, des terres humides et des bosquets de feuillus. Le Sentier de la Confédération fait partie d'un réseau de sentiers pancanadien. Le sentier est accessible aux fauteuils roulants et se prête à la marche ou à la course, ainsi qu'aux randonnées à ski ou en vélo.

Numéro sans frais : 1-800-236-5196

Site Web : [www.douceurdelile.com/sentierdelaconfederation](http://www.douceurdelile.com/sentierdelaconfederation)

**Parcs provinciaux** - La province compte onze terrains de camping et quatorze parcs de jour qui offrent l'accès gratuit aux plages, aux sentiers d'interprétation de la nature, aux programmes d'activités récréatives de plein air et d'interprétation.

Numéro sans frais : 1-800-236-5196

Site Web : [www.douceurdelile.com/parcs](http://www.douceurdelile.com/parcs)

**Parcs nationaux** - On trouve dans les parcs nationaux des plages surveillées et des programmes d'interprétation, l'été, et des sentiers de ski de fond et des patinoires, l'hiver. Des droits d'entrée quotidiens et saisonniers s'appliquent. Rabais accordés aux personnes de plus de 65 ans.

Téléphone : 902-672-6350

ATS : 902-566-7061

Courriel : [pnipe.peinp@pc.gc.ca](mailto:pnipe.peinp@pc.gc.ca)

## Chapitre 2 Finances

---

Programme d'assurance-médicaments pour aînés .....	18
Programme d'aide financière .....	19
Impôt sur le revenu .....	19
Régimes et prestations de pension (Régime de pensions du Canada et Sécurité de la vieillesse) .....	21
Programme de report de l'impôt foncier .....	23
Mesures de soutien pour les aînés handicapés .....	24
Anciens Combattants Canada .....	25



## Chapitre 2 Finances

---

### Programme d'assurance-médicaments pour aînés

Le Programme d'assurance-médicaments pour aînés s'adresse aux personnes âgées d'au moins 65 ans qui sont admissibles au régime provincial d'assurance-maladie. Tous les aînés de l'Île qui sont admissibles à l'assurance-maladie sont automatiquement inscrits dans ce programme dès qu'ils ont 65 ans. (Voir les conditions d'admissibilité à l'assurance-maladie à la page 33.)

Le régime couvre les médicaments approuvés qui sont prescrits par un médecin. On doit payer les onze premiers dollars du coût du médicament plus les frais d'ordonnance pour chaque prescription. Tous les médecins et les pharmacies ont une liste des services autorisés.

Votre médecin ou votre pharmacien pourra vous dire si un médicament est assuré ou pas.

Voici les produits **non** inclus dans le régime :

- la plupart des médicaments en vente libre comme les médicaments contre la toux, la grippe et les maux d'estomac, ainsi que les préparations favorisant le transit intestinal, les préparations vitaminiques et les suppléments minéraux;
- les agents de diagnostic, les aliments thérapeutiques, les prothèses et autres dispositifs médicaux;
- tout médicament déjà assuré en vertu d'un autre programme comme le programme l'indemnisation des accidentés du travail, le Programme de lutte contre le diabète ou les programmes du ministère des Anciens Combattants.

## Chapitre 2 Finances

---

D'autres programmes sont offerts par l'entremise des services pharmacologiques de l'Î.-P.-É., y compris le Programme de lutte contre le diabète, le Programme d'oxygène à domicile et le Programme d'aide pour les médicaments à coûts élevés.

Téléphone : 902-368-4947

Numéro sans frais : 1-877-577-3737

### Programme d'aide financière

Le gouvernement provincial offre un supplément au revenu de base des familles et des personnes dont le revenu ne suffit pas pour pourvoir à leurs besoins fondamentaux. Le Programme d'aide financière fournit également des services et de l'aide visant à accroître l'autonomie des clients, comme la formation et l'emploi.

Communiquez avec le bureau le plus près de chez vous :

Charlottetown	Téléphone : 368-6440
Montague	Téléphone : 838-0728
O'Leary	Téléphone : 859-8811
Souris	Téléphone : 687-7170
Summerside	Téléphone : 888-8122

### Impôt sur le revenu

Même si vous n'avez pas de revenus ou que vous gagnez très peu, vous devez, tous les ans, produire une déclaration de revenu afin de vous assurer de recevoir toutes les prestations auxquelles vous avez droit.

## Chapitre 2 Finances

---

**Crédit d'impôt pour fournisseurs de soins** - Si vous soignez votre conjoint, un parent, un grand-parent malade ou âgé ou une autre personne à charge de plus de 18 ans qui est handicapée, vous avez peut-être droit au crédit d'impôt pour fournisseurs de soins.

**Crédits d'impôt fédéral non remboursables** - Ces crédits d'impôt vous permettent de réduire le montant d'impôt sur le revenu que vous devez payer lorsque vous produisez votre déclaration de revenu annuelle. Vous pourriez être admissible au montant en raison de l'âge, au montant pour revenu de pension ou au transfert du montant du conjoint.

**Crédit pour la taxe sur les produits et services** - Le crédit pour la taxe sur les produits et services (TPS) est un crédit remboursable pour compenser le coût de la TPS pour les personnes et les familles à revenu bas ou modeste.

Numéro sans frais : 1-800-959-1954 (français)  
1-800-959-1953 (anglais)  
Site Web : [www.cra.gc.ca](http://www.cra.gc.ca)

**Note :** Lorsque vous communiquez avec l'Agence du revenu du Canada au sujet de l'impôt sur le revenu, préparez vos questions à l'avance et assurez-vous d'avoir à portée de la main votre numéro d'assurance sociale et les documents relatifs à votre déclaration de revenu.

Numéro sans frais : 1-800-959-7383 (français)  
1-800-959-8281 (anglais)

**Programmes communautaires des bénévoles en matière d'impôt** - L'Agence du revenu du Canada offre un service d'aide pour remplir les déclarations de revenu à l'intention des Canadiens à revenu bas ou modeste dont la déclaration est

## Chapitre 2 Finances

---

simple à remplir. Elle offre également des séances de formation gratuites aux personnes intéressées à faire du bénévolat.

Téléphone : 902-628-4017

Numéro sans frais : 1-800-959-8281

**Production de la déclaration par téléphone** - Vous êtes peut-être capable de produire votre déclaration de revenu par téléphone au moyen du service Impôtel. Si vous êtes admissible à ce service, vous recevrez par la poste une lettre d'invitation à faire votre déclaration de revenu par téléphone. Ce service est gratuit.

Numéro sans frais : 1-800-959-1110

### **Régimes et prestations de pension**

Le régime public de pensions du Canada garantit aux aînés un modeste revenu de retraite de base. Les deux principaux programmes sont le Régime de pensions du Canada et la Sécurité de la vieillesse. Les prestations au titre de ces deux programmes ne vous sont pas remises automatiquement, pour les recevoir, **vous devez en faire la demande.**

**Régime de pensions du Canada (RPC)** - La plupart des Canadiens sur le marché du travail contribuent au RPC. Si vous avez contribué au régime, vous avez droit à une pension de retraite. Toutes les prestations du Régime de pensions du Canada sont déboursées à partir du Fonds du Régime de pensions du Canada et sont imposables.

## Chapitre 2 Finances

---

Si vous avez contribué le montant minimal prescrit au Régime de pensions du Canada, vous ou votre famille pouvez être admissible aux services suivants :

- les prestations de décès;
- les prestations d'invalidité;
- la clause pour élever des enfants;
- les prestations hors du pays;
- le partage de la pension.

Numéro sans frais : 1-800-277-9914

ATS : 1-800-255-4786

Site Web : [www.servicecanada.gc.ca](http://www.servicecanada.gc.ca)

**Note :** Le Conseil des personnes handicapées de l'Î.-P.-É. offre de l'aide pour remplir le formulaire de demande de prestations d'invalidité du RPC et pour interjeter appel en cas de refus de la demande de pension d'invalidité.

Téléphone : 902-892-9149

Courriel : [peicod@peicod.pe.ca](mailto:peicod@peicod.pe.ca)

**Programme de la sécurité de la vieillesse (SV)** - Si vous êtes âgé de 65 ans ou plus et que vous satisfaites aux exigences en matière de résidence au Canada, vous avez droit à recevoir la SV. **Vous devez en faire la demande au moins six mois avant vos 65 ans.** Si vous avez déjà habité au Canada, mais que vous vivez maintenant dans un autre pays, vous êtes peut-être tout de même admissible.

Vous pourriez aussi avoir droit à ce qui suit :

- l'allocation au survivant;
- le supplément de revenu garanti (SRG);
- les renseignements à l'intention des aînés à revenu élevé;
- l'allocation de conjoint.

Numéro sans frais : 1-800-277-9914

ATS : 1-800-255-4786

## Chapitre 2 Finances

---

**Prestations d'assurance-emploi (AE)** - Les aînés qui ont un emploi et qui souhaitent continuer de travailler après 65 ans sont admissibles aux mêmes prestations d'assurance-emploi que tous les autres travailleurs dans la mesure où ils satisfont les critères d'admissibilité.

Numéro sans frais : 1-800-206-7218

*Services pour les aînés : Guide des services du gouvernement du Canada pour les aînés et leurs familles* - Ce guide renferme de l'information sur les régimes et les prestations de pension. Pour en obtenir un exemplaire gratuit, communiquer avec Service Canada.

Numéro sans frais : 1-800-622-6232

ATS : 1-800-926-9105

### **Programme de report de l'impôt foncier pour les aînés**

Ce programme permet de réduire le coût de la vie pour les aînés admissibles en reportant l'impôt foncier de leur résidence principale. Pour être admissible au programme, il faut avoir 65 ans ou plus, avoir occupé sa résidence principale pendant au moins six mois au cours de l'année précédente et le revenu du ménage doit être inférieur à 30 000 \$.

Il faut joindre à la demande de report de l'impôt foncier une copie de la dernière déclaration de revenu du propriétaire inscrit de la propriété. Si votre demande est approuvée, vous recevrez par la poste un certificat d'impôts reportés. Vous recevrez également un bilan annuel vous informant du montant total de l'impôt reporté en vertu du programme.

Téléphone : 902-368-4169

Site Web : [www.taxandland.pe.ca](http://www.taxandland.pe.ca)

## Chapitre 2 Finances

---

### Mesures de soutien pour les aînés handicapés

**Programme de soutien aux personnes handicapées** - Si vous recevez de l'aide au titre du Programme de soutien aux personnes handicapées avant l'âge de 65 ans, vous continuerez de la recevoir après. Le niveau de soutien demeurera le même; il n'augmentera pas même si votre handicap s'aggrave. Le Programme de soutien aux personnes handicapées n'est pas destiné aux nouveaux demandeurs de 65 ans ou plus.

Les aînés qui ont besoin de mesures de soutien à cause d'un handicap et n'en ont pas les moyens peuvent présenter une demande d'aide financière. L'examen du revenu et des biens permettra de déterminer l'admissibilité.

Les aînés handicapés peuvent se renseigner sur les autres programmes gouvernementaux énumérés dans le présent Guide :

- l'adaptation du domicile (voir page 57)
- les soins à domicile (voir page 34)
- l'oxygène à domicile (voir page 19)
- le Programme d'assurance-médicaments pour aînés (voir page 18)
- les programmes de soutien d'Anciens Combattants Canada (voir page 25)

Les aînés peuvent également communiquer avec les organismes communautaires qui offrent de l'aide financière et prêtent de l'équipement.

Pour plus amples renseignements, communiquer avec le Secrétariat aux aînés :

Téléphone : 902-569-0588

Numéro sans frais : 1-800-770-0588

Courriel : seniors@gov.pe.ca

## Chapitre 2 Finances

---

### **Anciens Combattants Canada**

Anciens Combattants Canada offre des services et des prestations :

- aux anciens combattants;
- à certains civils;
- à des membres actifs et retraités des Forces canadiennes et de la GRC.

Voici certains des services qui sont offerts :

**Avantages médicaux** - Quatorze types d'avantages médicaux sont offerts, y compris les médicaments d'ordonnance, les soins dentaires, les appareils auditifs et les verres correcteurs. Ces avantages peuvent également englober les coûts des déplacements effectués pour obtenir des soins médicaux ainsi que les coûts d'un accompagnateur, le cas échéant.

**Soins de longue durée** - Ce programme offre aux anciens combattants et à des civils qui répondent aux critères d'admissibilité des soins intermédiaires et de longue durée dans des établissements contractuels d'Anciens Combattants Canada ou dans l'un des 1 900 établissements communautaires de partout au pays.

**Soutien aux victimes de stress opérationnel** - Le programme vise à offrir du soutien aux membres et aux vétérans des Forces canadiennes ainsi qu'à leurs proches qui sont touchés par un traumatisme lié au stress opérationnel résultant du service militaire.

**Programme pour l'autonomie des anciens combattants** - Ce programme national de soins à domicile permet aux anciens combattants qui répondent aux critères d'admissibilité de demeurer plus longtemps dans leurs maisons et dans leurs collectivités. Il offre de l'aide pour, entre autres, l'entretien ménager, l'entretien du terrain et les adaptations du domicile.

## Chapitre 2 Finances

---

**Allocation d'ancien combattant** - Cette allocation permet d'accorder à des anciens combattants à faible revenu de la Première ou de la Seconde Guerre mondiale ou de la guerre de Corée, un revenu mensuel régulier pour subvenir à leurs besoins. Les époux survivants, les conjoints de fait survivants et les orphelins peuvent aussi être admissibles à l'allocation si l'ancien combattant ou le civil décédé satisfaisait au critère relatif au service.

Numéro sans frais : 1-866-522-2022 (français)

1-866-522-2122 (anglais)

Site Web : [www.vac-acc.gc.ca](http://www.vac-acc.gc.ca)

**Fonds du Souvenir** - Il s'agit de prestations pour les funérailles et l'inhumation d'anciens combattants admissibles et des bénéficiaires d'une pension d'invalidité de temps de paix.

Téléphone : 1-800-561-0505

## Chapitre 3 – Services de santé

---

### **Fournis par le gouvernement**

Services de toxicomanie .....	28
Programme de protection des adultes .....	29
Programmes de jour pour les aînés .....	30
Programme de diabète .....	31
Centres de santé familiale .....	31
Comment se trouver un médecin de famille .....	33
Programme de gériatrie .....	33
Carte-santé provinciale .....	33
Services de soins à domicile .....	34
Services hospitaliers .....	36
Services de santé mentale .....	37
Soins palliatifs .....	38
Soins de relève, de courte durée et de convalescence .....	39

### **Fournis par d'autres organismes ou le secteur privé**

Cliniques sans rendez-vous après les heures normales de travail .....	40
Organismes communautaires .....	42
Services de counseling .....	46
Cliniques de soins des pieds .....	47
Prêt d'équipement pour la maison .....	48
Livraison de repas à domicile et nutrition .....	49
Services privés de soins à domicile .....	51

## Chapitre 3 – Services de santé

---

### Services de santé fournis par le gouvernement

#### Services de toxicomanie

Les Services provinciaux de toxicomanie offrent aux Insulaires des services qui les aident à vivre sainement et pleinement sans recourir à l'alcool ni aux drogues et sans adopter d'autres comportements addictifs. Les services sont dispensés au Centre provincial de traitement des toxicomanies de Mt. Herbert, dans des centres de long séjour et dans le cadre de programmes régionaux.

Les cas peuvent être adressés par de simples personnes ou par des professionnels.

Les services comprennent :

- une cure de désintoxication en établissement ou à l'externe;
- la réadaptation;
- des programmes destinés aux hommes, aux femmes et aux familles;
- des programmes pour le jeu compulsif;
- des programmes d'abandon du tabagisme;
- le traitement de maintien à la méthadone.

Communiquez avec le bureau le plus près de chez vous :

Numéro sans frais : 1-888-299-8399

Charlottetown : 902-368-4120

Montague et Souris : 902-838-0960

Alberton : 902-853-8670

Summerside : 902-888-8380



## Chapitre 3 – Services de santé

---

### Programme de protection des adultes

Le Programme de protection des adultes intervient pour aider ou protéger des adultes vulnérables qui sont incapables de se protéger eux-mêmes des mauvais traitements ou de la négligence. Le personnel désigné de Soins à domicile s'occupe des cas de mauvais traitements ou de négligence qui lui sont adressés et doit faire enquête sur ces cas, en vertu de l'*Adult Protection Act* (Loi sur la protection des adultes).

Le programme définit le mauvais traitement et la négligence des adultes comme un acte unique ou répété contre une personne par une autre avec laquelle il devrait y avoir une relation de confiance ou le défaut de cette dernière de prendre des mesures qui s'imposent, ce qui entraîne des blessures chez la première.

- Les **mauvais traitements psychologiques ou affectifs** sont des comportements qui entraînent la détresse, y compris l'humiliation, les insultes, les menaces ou la manipulation de l'information et des situations.
- **L'exploitation financière ou matérielle** est le mauvais emploi des fonds ou des biens d'une autre personne comme le vol, les changements forcés à un testament, le mauvais usage d'une procuration ou la fraude.
- Les **mauvais traitements physiques** sont des coups, des poussées ou du rudolement qui causent de la douleur, de l'inconfort physique ou des blessures.
- Les **abus sexuels** consistent en des contacts indésirables de toutes sortes.

## Chapitre 3 – Services de santé

---

- La **négligence** est le défaut de fournir un endroit propre et sécuritaire pour vivre, la nourriture et les vêtements adéquats, ainsi que les lunettes et les médicaments.
- La **négligence de soi** est chez l'adulte un comportement qui constitue une menace à sa santé ou à sa sécurité. La négligence de soi exclut toute situation dans laquelle un adulte avec toutes ses facultés et qui comprend les conséquences de ses actes décide en toute conscience et de plein gré de faire des actes qui menacent sa vie et sa sécurité.

Communiquez avec le bureau de Soins à domicile le plus près de chez vous :

Charlottetown : 902-368-4790

Montague : 902-838-0786

O'Leary : 902-859-8730

Souris : 902-687-7096

Summerside : 902-888-8440

Site Web de PEI Family Violence : [www.stopfamilyviolence.pe.ca](http://www.stopfamilyviolence.pe.ca)

### Programmes de jour pour les aînés

Les programmes de jour ont pour objet d'aider les gens à rester dans leur propre demeure le plus longtemps possible. Les programmes de jour offre du soutien aux aînés, du soulagement aux aidants et des occasions d'interactions sociales. Services de soins à domicile évaluera vos besoins au titre de ce programme.

#### Alberton

Programme d'accueil, Foyer Maplewood . . . . . Téléphone : 902-853-8610

#### Charlottetown

Brecken House . . . . . Téléphone : 902-368-4611

## Chapitre 3 – Services de santé

---

### Montague

*Stay-a-while*, Foyer Riverview . . . . . Téléphone : 902-838-0973

### Summerside

Centre Chapman, Foyer Summerset . . . . . Téléphone : 902-888-8328

### Programme de diabète

Le Programme de diabète s’adresse aux personnes :

- chez qui on vient de diagnostiquer le diabète;
- qui comptent un diabétique dans leur famille;
- qui vivent avec le diabète depuis des années.

Des évaluations personnelles, du counseling, de la formation et des services de suivi sont offerts dans le cadre du programme. Communiquez avec le bureau le plus près de chez vous :

Charlottetown : 902-368-4959

Montague : 902-838-0787

O’Leary : 902-888-8368 (le jeudi seulement)

Souris : 902-687-7049

Summerside : 902-888-8368

Site Web : [www.peidiabetes.pe.ca](http://www.peidiabetes.pe.ca)

### Centres de santé familiale

Les centres de santé familiale rassemblent des médecins de famille, des infirmières et d’autres fournisseurs de soins de santé qui travaillent en équipe pour livrer des services de santé primaires. Ils offrent une gamme de services pour des maladies aiguës et chroniques en mettant l’accent sur le diagnostic et le traitement, l’éducation, la prévention et la gestion des maladies chroniques.

## Chapitre 3 – Services de santé

---

### Centres de santé

**Charlottetown** – Centre de santé communautaire Four Neighbourhoods

Téléphone : 902-569-7772

**Hunter River** – Centre de santé familiale de Queens-Centre

Téléphone : 902-621-3050

**North Rustico** – Centre de santé familiale, Gulf Shore

Téléphone : 902-963-7835

**O’Leary** – Centre de santé communautaire Beechwood

Téléphone : 902-859-3929

**Souris** – Centre de santé familiale de Kings-Est

Téléphone : 902-687-7033

**Summerside** – Centre de santé familiale Harbourside

Téléphone : 902-432-2600

**Wellington** – Centre de santé communautaire Évangéline

Téléphone : 902-854-7259

## Chapitre 3 – Services de santé

---

### Comment se trouver un médecin de famille

Si vous n'avez pas de médecin de famille, vous pouvez vous inscrire sur la liste d'attente du registre provincial des patients. Le personnel tâche de trouver un médecin de famille pour les Insulaires qui n'en ont pas.

Numéro sans frais : 1-800-321-5492

**Note :** Parfois, des cabinets de médecin accepteront de nouveaux patients. Vous voudrez peut-être communiquer directement avec un médecin.

### Programme de gériatrie

Le Programme de gériatrie de la province assure l'évaluation des personnes âgées vulnérables qui ont des problèmes de santé complexes. Les évaluations peuvent être pratiquées en clinique, dans les hôpitaux, à la maison, dans les établissements de soins de longue durée et dans d'autres cadres communautaires. Le programme offre également des séances de formation et d'information aux aidants, aux employés et aux groupes communautaires.

Les gériatres s'occupent des cas qui leur sont adressés par les médecins qui demandent une évaluation spécialisée de leurs patients. Le coût de ces services est pris en charge par les services de santé provinciaux.

Téléphone : 902-432-2860

### Carte-santé provinciale

Pour être admissible à l'assurance-santé de l'Î.-P.-É. qui couvre les soins en établissement et les soins médicaux, vous devez habiter à l'Île-du-Prince-Édouard au moins six mois par année. Les gens d'une autre province canadienne qui s'installent à l'Île doivent attendre trois mois avant d'être admissibles à la protection de l'assurance-santé de l'Île.

## Chapitre 3 – Services de santé

---

La carte-santé est émise à tous les résidents. Elle montre que vous êtes admissible à l'assurance-santé. Une nouvelle carte est attribuée aux cinq ans. La carte renferme des renseignements dont les hôpitaux et les médecins ont besoin. Un avis de renouvellement vous sera envoyé deux mois avant son échéance. Des frais de 10 \$ sont demandés pour faire remplacer une carte perdue ou endommagée.

On peut se procurer les formulaires de demande d'assurance-santé au ministère de la Santé ou dans les cliniques médicales, les hôpitaux et les cabinets de médecin.

Téléphone : 902-838-0900

Numéro sans frais : 1-800-321-5492

### **Services de soins à domicile**

Services de soins à domicile aide les gens à atteindre l'autonomie et à demeurer autonomes tout en continuant à vivre dans leur propre maison. Grâce à ce programme, les gens n'ont pas à être admis en établissement ou leur admission en établissement peut être retardée. Le programme permet également aux gens de se rétablir après avoir reçu leur congé de l'hôpital ou d'autres établissements. Il est un complément et un soutien aux soins fournis par la famille et les amis.

Les services sont fournis en fonction du besoin évalué et des ressources disponibles. Services de soins à domicile répond aux demandes de renseignements ou de soins dans les 24 à 48 heures ouvrables. Tous les résidents admissibles de la province peuvent se prévaloir des services quel que soit le diagnostic posé ou l'âge. Les services sont offerts gratuitement, mais les clients doivent fournir les matériels, fournitures et équipement nécessaires aux soins dont ils ont besoin.

## Chapitre 3 – Services de santé

---

Les composantes suivantes de Services de soins à domicile peuvent être offertes si l'on dispose des ressources voulues :

- **Soins infirmiers** - Les soins infirmiers peuvent comprendre la supervision médicale, la surveillance de la pharmacothérapie, le changement des pansements, les soins pour stomisés et l'éducation en matière de santé.
- **Soutien à domicile** - Les préposés aux soins à domicile aident les patients à prendre leur bain et à s'habiller. Ils fournissent également des services de relève aux aidants naturels pour leur accorder un moment planifié de répit.
- **Ergothérapie** - Les ergothérapeutes offrent de l'aide et de la formation aux personnes qui ont des difficultés à accomplir les tâches de la vie courante. Ils peuvent recommander des dispositifs ou des matériels spéciaux ou, encore, des modifications à votre maison pour vous permettre d'y vivre en sécurité et de façon autonome.
- **Physiothérapie** - Le physiothérapeute travaillera avec vous et votre famille en vue d'élaborer un plan visant à maximiser votre autonomie, vos fonctions et votre mobilité. Il vous parlera d'exercices et de façons de prévenir les chutes et vous montrera comment faire.
- **Services de nutrition** - Un diététicien effectuera une évaluation nutritionnelle complète et vous fournira, à vous et à votre famille, la formation et l'éducation en ce qui concerne vos besoins particuliers.
- **Services sociaux** - Les travailleurs sociaux donnent des conseils aux gens et aux familles pour les aider à affronter la maladie, le deuil ou la mort. Ce service vous aide à évaluer vos ressources personnelles et familiales.

## Chapitre 3 – Services de santé

---

- **Soutien communautaire** - Les travailleurs de soutien communautaires aident les gens qui ont de la difficulté à trouver des services et autres aides supplémentaires qui pourraient leur être utiles. Ils peuvent également travailler avec des groupes communautaires à la mise sur pied de services qui répondent aux besoins de la collectivité.
- **Dialyse** - La dialyse péritonéale s'effectue à la maison par les dialysés eux-mêmes avec l'aide des membres de leur famille ou d'autres aidants naturels. Des soins infirmiers sont prodigués à domicile pour le patient et sa famille comme le changement des pansements et des tubes, l'enseignement et l'éducation. Il existe également des centres d'hémodialyse.
- **Télésoins à domicile** - Au moyen de consultations vidéo, les professionnels de la santé peuvent recueillir des renseignements précis à votre sujet et observer votre état de santé.

Communiquez avec le bureau le plus près de chez vous :

Charlottetown : 902-368-4790

Montague : 902-838-0786

O'Leary : 902-859-8730

Souris : 902-687-7096

Summerside : 902-888-8440

### Services hospitaliers

L'assurance-santé couvre un certain nombre de traitements hospitaliers ou médicaux fournis aux résidents admissibles de l'Île.

**Alberton** – Hôpital Western ..... 902-853-8650



## Chapitre 3 – Services de santé

---

Communiquez avec le bureau le plus près de chez vous :

Alberton : 902-853-8670

Charlottetown, Centre Richmond : 902-368-4430

Charlottetown, Centre McGill : 902-368-4911

Montague : 902-838-0960

Summerside : 902-888-8180

### **Soins palliatifs**

Les soins palliatifs visent à atténuer les symptômes chez les personnes atteintes d'une maladie qui met la vie en danger en mettant l'accent sur la qualité de vie. Les soins palliatifs ont pour objet que le patient vive pleinement jusqu'à la toute fin de sa vie dans la dignité et le confort et entouré par un cercle de soutien.

**Programme de soins palliatifs intégrés** - Ce programme a pour objet de donner du réconfort et de l'aide aux malades par l'entremise d'une équipe d'aide formée de membres de la famille, d'amis, de professionnels de la santé et de bénévoles. Le programme tend à répondre aux besoins physiques, psychologiques, sociaux et spirituels des malades et de leur famille.

**Services de soutien aux personnes en deuil** - Le personnel du programme provincial et les bénévoles de la Hospice Palliative Care Association se partagent la prestation des services de soutien aux personnes en deuil.

Communiquez avec le bureau de Soins à domicile le plus près de chez vous :

Charlottetown : 902-368-4790

Montague : 902-838-0786

O'Leary : 902-859-8730

Souris : 902-687-7096

Summerside : 902-888-8440

## Chapitre 3 – Services de santé

---

### **Soins de relève, de courte durée et de convalescence**

**Soins de relève et de courte durée** - Des lits sont réservés dans les foyers pour les soins infirmiers temporaires. Ces lits sont mis à la disposition de quiconque dont l'aidant naturel a besoin d'un moment de répit à la maison. Les soins offerts durant cette courte période de repos s'appellent les soins de relève. Une personne peut être admise dans un lit de soins de relève pour une période de 30 jours au maximum au cours d'une période quelconque de 12 mois. Le service de relève n'est pas offert gratuitement, mais le coût est calculé en fonction du revenu. Soins à domicile s'occupe de l'évaluation et de la coordination du service.

Communiquez avec le bureau de Soins à domicile le plus près de chez vous :

Charlottetown : 902-368-4790

Montague : 902-838-0786

O'Leary : 902-859-8730

Souris : 902-687-7096

Summerside : 902-888-8440

**Soins de convalescence** - Une personne peut avoir besoin de récupérer après une maladie, un accident ou une chirurgie. Les soins fournis pendant une période de guérison et de réadaptation aux personnes qui retournent dans la collectivité s'appellent soins de convalescence. Ces soins sont offerts au Prince Edward Home de Charlottetown, et à l'hôpital Stewart Memorial de Tyne Valley. Des établissements de soins communautaires offrent également des soins de convalescence de courte durée selon la disponibilité des lits. Les coûts sont imputés à la journée.

Renseignez-vous au sujet de ce service auprès de votre médecin de famille.



## Chapitre 3 – Services de santé

---

Services de santé fournis par d'autres organismes ou le secteur privé

### **Cliniques sans rendez-vous après les heures normales de travail**

Lorsque vous avez besoin de soins non urgents, mais que votre médecin est en vacances ou que n'avez pas de médecin de famille, vous pouvez aller à une clinique sans rendez-vous. Prenez note que les heures ci-après sont sujettes à changer.

**Alberton**                      Clinique de l'hôpital Western                      Téléphone : 902-853-0403  
Du lundi au vendredi : 13 h -15 h/17 h - 19 h  
Samedi : 13 h - 15 h 30

**Charlottetown**              Boardwalk Professional Center                      Téléphone : 902-367-4444  
Du lundi au vendredi : 9 h - midi/13 h - 18 h 30  
Samedi et dimanche : diverses heures

Centre médical de Parkdale \*  
20, chemin St. Peters  
Du lundi au vendredi : 17 h 30 - 19 h 30  
Samedi : 9 h 30 - 11 h 30

Polyclinic Professional Centre                      Téléphone : 902-629-8810  
199, rue Grafton  
Du lundi au jeudi : 17 h 30 - 20 h

Centre médical de Sherwood \*  
15, chemin Brackley Point  
Du lundi au jeudi : 17 h - 18 h 30  
Vendredi - samedi : 10 h - midi  
Dimanche : 13 h 30 - 15 h

## Chapitre 3 – Services de santé

---

<b>Cornwall</b>	Clinique médicale Chemin Meadowbank Mardi, mercredi et jeudi : 17 h - 19 h	Téléphone : 902-566-2117
<b>Crapaud</b>	Wholeness Family Clinic Route Transcanadienne Mardi : 18 h 30 - 20 h 30	Téléphone : 902-658-2000
<b>Hunter River</b>	Centre de santé familiale de Queens-Centre Vendredi : 9 h 30 - 11 h	Téléphone : 902-621-3050
<b>Montague</b>	Hôpital Kings County Memorial Consultations sans rendez-vous Soirées : 18 h - 20 h Samedi et dimanche : 10 h - midi	Téléphone : 902-838-0777
<b>O’Leary</b>	Clinique sans rendez-vous Tous les jours : 9 h - 11 h/14 h - 16 h/18 h - 20 h	Téléphone : 902-859-8700
<b>Souris</b>	Centre de santé familiale de Kings-Est Lundi, mardi, mercredi : 16 h 30 - 18 h 30 Jeudi 8 h 30 - 10 h 30 Vendredi et samedi : 16 h 30 - 18 h 30 Dimanche : 8 h 30 - 10 h 30	Téléphone : 902-687-7033

## Chapitre 3 – Services de santé

---

**Summerside**      Centre médical, County Fair Mall      Téléphone : 902-432-8181  
Mardi, mercredi et jeudi soirs

\* Certaines cliniques médicales ne donnent pas leurs numéros de téléphone.

**Note :** N’oubliez pas d’apporter la liste des médicaments que vous prenez lorsque vous allez voir un médecin. Les cliniques sans rendez-vous après les heures normales de travail peuvent fermer tôt après avoir reçu le nombre maximum permis de patients. Comme les heures d’ouverture peuvent changer sans préavis, nous vous recommandons de téléphoner avant de vous rendre à une clinique.

### Organismes communautaires

De nombreux organismes sans but lucratif offrent des programmes et des services aux aînés :

#### ALS Society of PEI

Téléphone : 902-439-1600 (boîte vocale)  
Courriel : als\_society-pe@hotmail.com  
Site Web : [www.als.ca](http://www.als.ca)

#### Alzheimer Society of PEI

Téléphone : 902-628-2257  
Numéro sans frais : 1-866-628-2257  
Courriel : [society@alzpei.ca](mailto:society@alzpei.ca)

#### Arthritis Society

Téléphone : 902-628-2288  
Numéro sans frais : 1-800-321-1433  
Courriel : [svance@pe.arthritis.ca](mailto:svance@pe.arthritis.ca)

## Chapitre 3 – Services de santé

---

### **Société canadienne du cancer, Division de l'Î.-P.-É.**

Téléphone : 902-566-4007

Numéro sans frais : 1-866-566-4007

Courriel : [info@pei.cancer.ca](mailto:info@pei.cancer.ca)

Site Web : [www.cancer.ca](http://www.cancer.ca)

### **Association des malentendants canadiens de l'Î.-P.-É.**

Téléphone : 902-855-2382

Courriel : [annmerdon@pei.sympatico.ca](mailto:annmerdon@pei.sympatico.ca)

Site Web : [www.chha.ca](http://www.chha.ca)

### **Association canadienne pour la santé mentale (ACSM)**

Programme de soutien aux consommateurs et aux familles

Téléphone : 902-566-3034

Courriel : [division@cmha.pe.ca](mailto:division@cmha.pe.ca)

Site Web : [www.cmha.pe.ca](http://www.cmha.pe.ca)

**Note :** Vous pouvez acheter un exemplaire du répertoire des ressources communautaires et d'entraide (*Directory of Self-Help and Community Resources*) de l'ACSM.

Numéro sans frais : 1-800-682-1648

Courriel : [selfhelp@cmha.pe.ca](mailto:selfhelp@cmha.pe.ca)

Site Web : [www.cmha.pe.ca](http://www.cmha.pe.ca)

### **Centre for the Study of Health and Aging**

Téléphone : 902-566-0737

Site Web : [www.upei.ca/~csha](http://www.upei.ca/~csha)

## Chapitre 3 – Services de santé

---

### **Institut national canadien pour les aveugles (INCA)**

Téléphone : 902-566-2580  
Numéro sans frais : 1-800-563-2642  
Courriel : nspei@cnib.ca

### **Croix-Rouge canadienne**

Téléphone : 902-628-6262  
Site Web : [www.croixrouge.ca](http://www.croixrouge.ca)

### **Friends Helping Friends (programme de soutien)**

Téléphone : 902-368-8791

### **Fondation des maladies du coeur de l'Î.-P.-É.**

Téléphone : 902-892-7441  
Numéro sans frais : 1-888-473-4636  
Courriel : [info@hsfpei.ca](mailto:info@hsfpei.ca)

### **Fondation canadienne du rein - Section de l'Î.-P.-É.**

Téléphone : 902-892-9009  
Courriel : [kidney@pei.sympatico.ca](mailto:kidney@pei.sympatico.ca)  
Site Web : [www.kidney.ca](http://www.kidney.ca)

### **Hospice Palliative Care Association of PEI**

**Note :** Procurez-vous un exemplaire du dernier répertoire sur les ressources de soutien aux personnes en deuil (*Directory of Bereavement Resources*).

Charlottetown : 902-894-2148  
Montague : 902-838-4284  
O'Leary : 902-859-2870  
Souris : 902-687-7081  
Summerside : 902-438-4231

## Chapitre 3 – Services de santé

---

### **Murphy's Health Education Centre**

Les pharmacies Murphy commanditent également l'émission télévisée *Health Matters* diffusée sur la chaîne Eastlink Television.

Téléphone : 902-892-1210

Site Web : [www.murphyspharmacies.com](http://www.murphyspharmacies.com)

### **Société de l'ostéoporose du Canada, division de l'Î.-P.-É.**

Téléphone : 902-628-8275

### **PEI Association on Gerontology**

Téléphone : 902-367-3868

### **Conseil des personnes handicapées de l'Î.-P.-É.**

Téléphone : 902-892-9149 (poste 222)

Courriel : [peicod@peicod.pe.ca](mailto:peicod@peicod.pe.ca)

Site Web : [www.peicod.pe.ca](http://www.peicod.pe.ca)

### **Association pulmonaire de l'Î.-P.-É.**

Téléphone : 902-892-5957

Numéro sans frais : 1-888-566-5864

Courriel : [info@pei.lung.ca](mailto:info@pei.lung.ca)

Site Web : [www.pei.lung.ca](http://www.pei.lung.ca)

### **Société Parkinson de la région des Maritimes**

Numéro sans frais : 1-800-663-2468

Courriel : [info@parkinsonmaritimes.ca](mailto:info@parkinsonmaritimes.ca)

Site Web : [www.parkinsonmaritimes.ca](http://www.parkinsonmaritimes.ca)

## Chapitre 3 – Services de santé

---

### Services de counseling pour les aînés

Des services et des mesures de soutien sont disponibles pour les aînés qui ont de la difficulté à faire face à la vie de tous les jours ou qui sont déprimés, anxieux ou tristes. Des frais sont imputés selon la capacité de payer du client.

#### Alzheimer Society of PEI

Téléphone : 902-628-2257

Numéro sans frais : 1-866-628-2257

#### Catholic Family Services Bureau

Téléphone : 902-894-3515

Site Web : [www.catholicfamilyservice.ca](http://www.catholicfamilyservice.ca)

#### Family Service PEI

Téléphone : 902-892-2441

Numéro sans frais : 1-866-892-2441

Site Web : [www.familyservice.pe.ca](http://www.familyservice.pe.ca)

On trouve un grand nombre de services de counseling privés partout à l'Île. Des frais sont imputés à l'heure pour ces services. Consultez les *Pages jaunes* dans l'annuaire téléphonique.

## Chapitre 3 – Services de santé

---

### Cliniques de soins des pieds

Des cliniques de soins des pieds se trouvent dans différentes localités et sont organisées et financées par des groupes de services communautaires. Ces cliniques proposent les services d’infirmières qui coupent les ongles d’orteil et rognent les durillons, enlèvent les cors et traitent les ongles incarnés. Des frais de 16 \$ à 25 \$ sont demandés pour les services de l’infirmière. Les numéros de téléphone ci-après sont ceux des bénévoles qui s’occupent de prendre les rendez-vous.

<b>Alberton</b> - Bloomfield Mall .....	902-853-2234
<b>Belfast</b> - Dr. John M. Gillis Lodge .....	902-659-2334
<b>O’Leary</b> - Légion .....	902-859-2017
<b>Charlottetown</b> - Hemlock Court .....	902-894-8610
- Brecken House .....	902-368-4611
- Seniors Active Living Centre .....	902-628-8388
- Centre Four Neighbourhoods .....	902-368-6930
<b>Cornwall</b> - Unité pour aînés ( <i>We Care</i> ) .....	902-368-7542
<b>Crapaud</b> - Southshore Pharmacy .....	902-658-2212
<b>Hunter River</b> - Unité pour aînés Le Page Court .....	902-621-3050
<b>Kensington</b> - Légion .....	902-836-5330 /836-5400
<b>Montague</b> .....	902-838-2294
<b>Morell</b> - Unité pour aînés .....	902-961-2244
<b>Mt. Stewart</b> - Caserne des pompiers .....	902-357-2189
<b>New Haven</b> - Légion de Kingston .....	902-675-3345
<b>North Rustico</b> - Légion .....	902-963-2240
<b>Souris</b> - Silver Threads Club .....	902-687-2238
- Bayview Lodge .....	902-357-2189
<b>St. Peters</b> - Caserne des pompiers .....	902-357-2189

## Chapitre 3 – Services de santé

---

<b>Summerside</b> - Centre de santé . . . . .	902-436-6135/436-3565
<b>Tignish</b> - Centre de santé . . . . .	902-882-2260
<b>Tyne Valley</b> - Hôpital Stewart Memorial . . . . .	902-831-2689
<b>Wellington</b> - Le Chez-Nous . . . . .	902-854-2723

**Note :** Certaines entreprises privées offrent des soins des pieds à domicile pendant les heures normales de travail. Vérifiez les *Pages jaunes* de l'annuaire téléphonique pour trouver d'autres fournisseurs de soins des pieds.

### **Prêt d'équipement pour la maison**

Pour des frais minimes, on peut emprunter pour une courte période du matériel spécial comme des béquilles, des lits d'hôpital, des chaises pour le bain et des aides adaptées. Le matériel prêté doit habituellement être prescrit par des professionnels de la santé.

### **Programme de prêt d'équipement médical de la**

<b>Croix-Rouge canadienne</b> . . . . .	902-628-6262
<b>Parc d'équipement – Prince-Est</b> . . . . .	902-888-8440
<b>Service de prêt d'équipement – Montague</b> . . . . .	902-838-0748
<b>Prêt d'équipement pour la maison – Souris</b> . . . . .	902-687-7096
<b>Service de prêt d'équipement de la fondation de l'hôpital</b>	
<b>Stewart Memorial</b> . . . . .	902-831-7900
<b>Prêt d'équipement – Prince-Ouest</b> . . . . .	902-859-8650

**Note :** Plusieurs entreprises et la plupart des pharmacies vendent ou prêtent du matériel.

## Chapitre 3 – Services de santé

---

### **Livraison de repas à domicile et nutrition**

**Service de repas à domicile** - Toute personne âgée qui est malade, a subi une chirurgie ou un accident et qui est incapable de se faire à manger peut se faire livrer des repas. Souvent les personnes ont recours à ce service pendant une courte période jusqu'à ce qu'elles se sentent mieux. Le programme de livraison des repas est organisé par des bénévoles dans les différentes localités. Des bénévoles s'occupent également de livrer les repas. Le coût d'un repas complet se situe entre 3 \$ et 5 \$.

Les numéros de téléphone ci-après sont ceux des bénévoles à la maison.

**Alberton** - Il faut être recommandé par son médecin, une infirmière ou un diététicien.

Téléphone : 902-853-3227

**Charlottetown** - Du lundi au vendredi; repas congelés livrés le vendredi pour la fin de semaine.

Téléphone : 902-569-7700

**Hunter River** - Lundi, Mercredi, et Vendredi

Téléphone : 902-964-2436

**Kensington** - Lundi, mardi et vendredi

Téléphone : 902-836-3931

**Montague** - *Meals in Motion* est offert du lundi au vendredi.

Téléphone : 902-838-3129

## Chapitre 3 – Services de santé

---

**O’Leary** - Il faut être recommandé par son médecin, une infirmière ou un diététicien.

Téléphone : 902-859-3912

**Souris** - Les repas livrés à domicile sont coordonnés par Soins à domicile. Une évaluation du besoin est effectuée étant donné que le nombre de repas pouvant être livrés est limité.

Téléphone : 902-687-7096

**Summerside** - Du lundi au vendredi

Téléphone : 902-436-1842

**Tyne Valley** - Mardi et jeudi

Téléphone : 902-831-2975

**Real Meals** - Aux deux semaines, cette entreprise de l’Île livre des repas congelés aux résidents du comté de Prince. Il faut commander un minimum de dix repas, au coût minimal par repas, choisis dans le menu mensuel fourni.

Téléphone : 902-892-0584

**Service de livraison de l’épicerie** - Certains magasins d’épicerie acceptent de prendre les commandes d’épicerie par téléphone et fournissent un service de livraison local pour un prix minime. Communiquez avec le magasin de votre localité pour savoir si on y offre ce service.

### **Éducation en matière de nutrition**

Sobeys et Superstore - Renseignez-vous auprès du diététicien du magasin le plus près de chez vous au sujet de l’heure et des dates des cours.

## Chapitre 3 – Services de santé

---

**Ressources sur la nutrition en général** - Vous pouvez vous procurer une série de brochures et de dépliants sur la nutrition au ministère de la Santé :

Téléphone : 902-368-5293

Site Web : [www.healthyeatingisinstore.ca](http://www.healthyeatingisinstore.ca)

(Visite de l'épicerie virtuelle)

### **Services privés de soins à domicile**

Outre le Programme de soins à domicile du gouvernement, plusieurs entreprises et organismes privés offrent des services aux aînés. Il est de la responsabilité des aînés de payer les services offerts. Les coûts varient selon les services demandés.

#### **Alzheimer Day Program**

Téléphone : 902-628-2257

Numéro sans frais : 1-866-628-2257

Courriel : [society@alzpei.ca](mailto:society@alzpei.ca)

#### **Bayshore Home Health**

Téléphone : 902-892-7355

Site Web : [www.bayshore.ca](http://www.bayshore.ca)

#### **Home Instead Senior Care**

Téléphone : 902-367-3868

Numéro sans frais : 1-866-573-8787

Courriel : [casey.mcannon@homeinstead.com](mailto:casey.mcannon@homeinstead.com)

Site Web: [www.homeinstead.com](http://www.homeinstead.com)

## Chapitre 3 – Services de santé

---

**We Care Home Health Services**

Téléphone : 902-894-3025

Courriel : [cstevens@wecarecanada.com](mailto:cstevens@wecarecanada.com)



## Chapitre 4 Habitation

---

Établissements de soins communautaires . . . . .	54
Information pour les propriétaires et les locataires . . . . .	57
Prêts et subventions destinés à l'amélioration des maisons . . . . .	57
Foyers de soins . . . . .	58
Programme de réparations domiciliaires urgentes pour aînés . . . . .	60
Logements subventionnés pour les aînés . . . . .	60



## Chapitre 4 Habitation

---

### Établissements de soins communautaires

Les établissements de soins communautaires autorisés sont des établissements privés gérés par leurs propriétaires et accueillant au moins cinq résidents. Ces établissements offrent des services comme l'entretien ménager, les repas, l'aide aux soins de toilette et d'hygiène. Des soins infirmiers ne sont pas offerts à plein temps dans ces établissements. Le coût pour y rester est à la charge des résidents, cependant de l'aide financière peut être disponible sur une base limitée dans certaines situations.

\* Certains établissements offrent, et des soins communautaires, et des soins infirmiers.

#### Alberton

Rev. W.J. Phillips Residence ..... 902-853-3109

#### Belfast

Dr. John Gillis Memorial Lodge\* ..... 902-659-2337

#### Charlottetown

Andrews Lodge ..... 902-368-2790

Charlotte Residence ..... 902-894-8134

Corrigan Home ..... 902-894-9686

Elm Crest Lodge ..... 902-566-5996

Geneva Villa ..... 902-628-6642

Grafton House Inc. .... 902-367-2875

Langille House ..... 902-628-8228

McQuaid Lodge ..... 902-892-0791

Old Rose Lodge ..... 902-368-8313

Park West Lodge\* ..... 902-566-2260

Smith Lodge ..... 902-892-4220

Stamper Residence ..... 902-894-3815

## Chapitre 4 Habitation

---

Tenderwood Lodge .....	902-566-5174
Valley House .....	902-628-8268
Whisperwood Villa* .....	902-566-5556

### **Clinton**

Clinton View Lodge* .....	902-886-2276
---------------------------	--------------

### **Crapaud**

South Shore Villa* .....	902-658-2228
--------------------------	--------------

### **Georgetown**

Carroll's Lodge .....	902-652-2369
-----------------------	--------------

### **Hunter River**

Rosewood Residence .....	902-964-2436
--------------------------	--------------

### **Kensington**

Kensington Community Care Home .....	902-836-3019
MacEwen Mews .....	902-836-4678

### **Miscouche**

Miscouche Villa .....	902-436-1946
-----------------------	--------------

### **Montague**

MacKinnon Pines Lodge .....	902-838-2656
Perrins Marina .....	902-838-4075
Shady Rest .....	902-838-4298

## Chapitre 4 Habitation

---

### **O’Leary**

Lady Slipper Villa ..... 902-859-3544

### **Sherwood**

Corrigan Lodge ..... 902-894-5858

### **Souris**

Bayview Lodge ..... 902-687-3122

### **Stratford**

Andrews of Stratford ..... 902-367-4100

### **Summerside**

Andrews Lodge ..... 902-436-0859

MacDonald Care Home ..... 902-436-7359

Park Hill Place ..... 902-888-2273

### **Tignish**

Seniors Home Care Cooperative ..... 902-882-4663

### **Tyne Valley**

Tyne Valley Comm. Care Centre ..... 902-831-2878

### **Wellington**

Le Chez-Nous Ltée ..... 902-854-3426

## Chapitre 4 Habitation

---

### **Information pour les propriétaires et les locataires**

Si vous avez des questions au sujet de la location d'une propriété résidentielle, communiquez avec le directeur de la location des propriétés résidentielles (anciennement, le médiateur des loyers). Le directeur traite de questions liées au bail, comme la bonne conduite, l'état des lieux, la sous-location, l'accès à la propriété, la jouissance paisible, la mise en possession, les maisons mobiles, les dépôts de garantie, la résiliation de bail, les augmentations de loyer et les loyers arriérés. Le directeur s'occupe des litiges liés aux conventions de bail entre les propriétaires et les locataires.

Téléphone : 902-892-3501

Numéro sans frais : 1-800-501-6268

Site Web : [www.irac.ca](http://www.irac.ca)

### **Prêts et subventions destinés à l'amélioration des maisons**

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est un organisme du gouvernement fédéral. Elle compte de nombreux programmes pour aider les aînés à faible revenu à entretenir leurs maisons pour qu'elles soient sûres, confortables et éconergétiques. L'admissibilité est déterminée au moyen d'une évaluation du revenu. L'attente peut être très longue pour ces programmes.

- Logements adaptés : aînés autonomes
- Programme d'aide à la remise en état des logements
- Programme de réparations d'urgence

Téléphone : 902-566-7336

Site Web : [www.cmhc.ca](http://www.cmhc.ca)

## Chapitre 4 Habitation

---

### Foyers de soins

Dans les foyers de soins, les résidents font l'objet d'une surveillance et d'une évaluation professionnelles 24 heures sur 24. Les soins nécessaires sont prodigués sous la surveillance d'une infirmière autorisée. On trouve des foyers de soins publics, qui sont financés par le gouvernement, et des foyers de soins privés.

**Foyers de soins publics** - Ces établissements sont financés à même les fonds publics. Un processus de sélection détermine l'admissibilité. Pour de plus amples renseignements sur le processus, communiquez avec le bureau local de Soins à domicile.

### Alberton

Foyer Maplewood ..... 902-853-8610

### Charlottetown

Beach Grove Home ..... 902-368-6750

Prince Edward Home ..... 902-368-4607

### Montague

Foyer Riverview ..... 902-838-0772

### O'Leary

Aile Margaret Stewart Ellis ..... 902-859-8750

### Souris

Foyer Colville ..... 902-687-7090

### Summerside

Foyer Wedgewood ..... 902-888-8340

Foyer Summerset ..... 902-888-8310

## Chapitre 4 Habitation

---

### Tyne Valley

Hôpital Stewart Memorial ..... 902-831-7900

**Foyers de soins privés** - Des foyers de soins privés, gérés par leurs propriétaires, offrent des services de soins aux personnes admissibles dont le niveau de soins est supérieur à ce qui peut leur être fourni dans la famille ou la collectivité. Une évaluation des soins permettra de déterminer si les besoins de la personne pourront être comblés dans un établissement de soins communautaires ou dans un foyer de soins. Pour obtenir une évaluation, communiquez avec un foyer de soins ou avec Soins à domicile.

### Belfast

Dr. John Gillis Memorial Lodge ..... 902-659-2337

### Clinton

Clinton View Lodge ..... 902-886-2276

### Crapaud

South Shore Villa ..... 902-658-2228

### Charlottetown

Garden Home ..... 902-892-4131

Lennox Nursing Home ..... 902-894-4968

MacMillan Lodge ..... 902-894-7173

Park West Lodge ..... 902-566-2260

Atlantic Baptist Home ..... 902-566-5975

Whisperwood Villa ..... 902-566-5556

## Chapitre 4 Habitation

---

Pour de plus amples renseignements sur l'admission dans les foyers de soins, communiquez avec Soins à domicile.

Charlottetown : 902-368-4790

Montague : 902-838-0786

O'Leary : 902-859-8730

Souris : 902-687-7096

Summerside : 902-888-8440

### **Programme de réparations domiciliaires urgentes pour aînés**

Ce programme offre une aide financière pour payer les réparations urgentes à la principale résidence d'une personne âgée. Sont admissibles au programme les personnes âgées de 60 ans ou plus, dont le revenu net combiné (y compris le revenu de l'époux ou l'épouse) est inférieur à 30 000 \$ par année (ligne 236 de l'Avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada). Le programme assume 50 p. 100 du coût des réparations admissibles jusqu'à une subvention maximale de 1 500 \$. Le programme se charge donc de la moitié de la facture, et le demandeur, de l'autre moitié.

Pour obtenir des renseignements détaillés ou un formulaire d'inscription, veuillez communiquer avec le Service de logement provincial.

Téléphone : 902-620-3755

Sans frais : 1-888-831-8880

Courriel : seniors@gov.pe.ca

### **Logements subventionnés pour les aînés**

**Logements pour aînés de l'Île** - Les gouvernements fédéral et provincial accordent des fonds pour les projets de logement public destinés aux aînés. On compte 1 137 unités de logement public pour les aînés dans 37 collectivités disséminées dans les quatre coins de l'Île.

Les pavillons-jardins sont des logements mobiles d'une chambre à coucher qu'on peut installer sur le terrain d'un membre de la famille ou d'un ami. Le terrain doit être situé dans une zone qui permet l'installation de l'unité.

## Chapitre 4 Habitation

---

Toute personne qui a plus de 60 ans est admissible à un logement subventionné pour les aînés ou à un pavillon-jardin. Le loyer demandé pour une unité varie selon le revenu du locataire. Le loyer est actuellement établi à 25 p. 100 du revenu. Les locataires sont sélectionnés en fonction des besoins. Un système de cotation permet d'établir les demandeurs qui sont le plus dans le besoin. Au moment de l'évaluation du besoin, le personnel examine le revenu du demandeur, ses biens, son état de santé, son âge, son logement actuel et le temps écoulé depuis la réception de la demande.

Agents de logement régionaux :

Alberton : 902-853-8688

Charlottetown : 902-368-5770

Montague : 902-838-0796

Souris : 902-687-7098

Summerside : 902-888-8433

**Projets de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)** - La SCHL offre de l'aide à l'habitation aux groupes sans but lucratif privés qui parrainent du logement pour les aînés. Il y a deux types de programmes d'habitation, soit un programme dont les loyers sont basés sur le montant le plus bas du loyer du marché et l'autre dont les loyers équivalent à 25 p. 100 du revenu total du ménage des aînés.

Téléphone : 902-566-7336

Site Web : [www.cmhc.ca](http://www.cmhc.ca)

**Note :** On peut se procurer une liste des logements disponibles pour les aînés handicapés auprès du Conseil des personnes handicapées de l'Î.-P.-É.

Téléphone : 902-892-9149

Courriel : [peicod@peicod.pe.ca](mailto:peicod@peicod.pe.ca)

## Chapitre 5 Apprentissage continu

---

École communautaire .....	64
Sites d'accès communautaire .....	64
Elderhostel .....	65
Généalogie .....	65
Bibliothèques publiques .....	66
Seniors' College of PEI .....	67
Cours de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard et de Holland College .....	68
Sites Web d'intérêt .....	69



## Chapitre 5 Apprentissage continu

---

### **École communautaire**

Chaque année, plus de 3 000 Insulaires fréquentent les écoles communautaires de partout dans la province pour suivre, entre autres, des cours de guitare, d'arts, d'artisanat et d'initiation à l'ordinateur. Dans certaines communautés, les écoles locales, les unités de logement pour aînés ou les foyers accueillent l'école communautaire. La plupart des programmes se donnent une fois par semaine pour une durée de dix semaines pendant l'hiver, mais quelques programmes sont offerts pendant l'automne. Les programmes peuvent se tenir le matin, l'après-midi ou le soir. Les frais d'inscription se situent entre 9 \$ et 15 \$.

Chaque année, en décembre, les journaux publient la liste complète des écoles communautaires.

Téléphone : 902-892-3445

Site Web : [www.peiacs.9cy.com](http://www.peiacs.9cy.com)

### **Sites d'accès communautaire**

Quarante-deux sites d'accès communautaire disséminés dans l'Île offrent l'accès gratuit aux services informatiques. La plupart de ces sites appartiennent à des organisations de services communautaires bénévoles qui les gèrent.

Consultez les *Pages bleues* de l'annuaire téléphonique sous « Information Technology » pour trouver un site d'accès communautaire dans votre collectivité.

Site Web : [www.peicaps.org](http://www.peicaps.org)

## Chapitre 5 Apprentissage continu

---

### **Elderhostel**

Cet organisme international sans but lucratif fournit des séjours éducatifs aux personnes de 55 ans et plus. Des programmes sont offerts de par le monde pendant toute l'année. Une gamme de programmes visent à satisfaire différents intérêts, niveaux d'activité, budgets et modes de vie. Les séjours d'apprentissage portent sur l'histoire, la culture, la nature et la musique; les activités de plein air comportent de la marche, de la bicyclette, de l'artisanat et des croisières d'étude. Plusieurs programmes d'Elderhostel sont offerts à l'Île. Vous pouvez vous procurer le calendrier des programmes à votre bibliothèque locale.

Numéro sans frais : 1-800-454-5768

Site Web : [www.elderhostel.org](http://www.elderhostel.org)

### **Généalogie**

**Bureau des archives et des documents publics** - Ce bureau renferme une vaste collection de matériels généalogiques. La collection comprend l'index des documents concernant les recensements de 1728 à 1901, des listes de passagers, des registres de mariage, des journaux, l'atlas Meacham et les registres des salons funéraires. Vous pouvez vous procurer un guide intitulé *Tracing Your Family History* pour vous aider à retracer vos origines familiales.

Le bureau est situé dans l'immeuble Coles, rue Richmond, à Charlottetown. Il est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h durant l'hiver, et de 9 h 30 à 16 h durant l'été.

Téléphone : 902-368-4290

Courriel : [archives@edu.pe.ca](mailto:archives@edu.pe.ca)

Site Web : [www.edu.pe.ca/paro/familyhistory](http://www.edu.pe.ca/paro/familyhistory)

## Chapitre 5 Apprentissage continu

---

**Statistiques de l'état civil** - Les dossiers historiques qu'on y trouve sont constitués des enregistrements de naissance remontant à 1840, des actes de mariage remontant à 1886 et des extraits de baptême de 1886 à 1919. Les frais de recherche d'un enregistrement de naissance sont de 10 \$. Cela coûte 25 \$ pour obtenir un certificat de naissance, 30 \$ pour obtenir un certificat de décès et 35 \$ pour obtenir un certificat de mariage.

Téléphone : 902-838-0880

Numéro sans frais : 1-877-320-1253

Site Web : [www.gov.pe.ca/vitalstatistics](http://www.gov.pe.ca/vitalstatistics)

### **Bibliothèques publiques**

Il n'en coûte rien pour devenir membre du Service des bibliothèques publiques. L'adhésion donne accès à toutes les bibliothèques et à tous les services. Il faut cependant se procurer une carte de bibliothèque. Pour ce faire, vous n'avez qu'à remplir un formulaire d'inscription et produire une carte d'identité sur laquelle figure votre adresse. Une carte temporaire peut vous être remise en attendant que vous produisiez une carte d'identité.

La période de prêt pour la plupart du matériel est de trois semaines. Vous pouvez emprunter jusqu'à 25 livres à la fois. Vous pouvez demander, soit en personne, par téléphone ou en ligne, des livres de n'importe quelle bibliothèque publique. Les livres en retard peuvent entraîner la suspension des privilèges.

Pour obtenir la liste des bibliothèques, consultez les *Pages bleues* de l'annuaire téléphonique.

Numéro sans frais : 1-800-236-5196

Site Web : [www.gov.pe.ca](http://www.gov.pe.ca)

(Cliquer sur « *Provincial library* » en bas de la page, à droite.)

## Chapitre 5 Apprentissage continu

---

### **Seniors' College of PEI**

Pour participer au Seniors' College of PEI il faut en être membre. Le collège des aînés est une organisation affiliée à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. Il offre plus d'une cinquantaine de cours par année, dont la plupart sont enseignés par des aînés et s'adressent particulièrement aux aînés. La durée des cours est normalement de huit semaines et ceux-ci se tiennent le matin ou l'après-midi en semaine. Il n'y a pas d'examen à écrire ni de dissertation à produire - le but étant que les participants communiquent aux autres leurs compétences, leur savoir, leurs expériences de vie et le plaisir d'apprendre.

Le cotisation annuelle de 125 \$ donne aux aînés la possibilité de suivre autant de cours qu'ils le souhaitent. Les membres du Seniors' College reçoivent une carte d'étudiant à temps partiel de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard.

#### **Charlottetown**

Téléphone : 902-894-2867

Courriel : bgarrity@upei.ca

#### **Summerside**

Téléphone : 902-436-9575

Courriel : danderson1@pei.sympatico.ca

## Chapitre 5 Apprentissage continu

---

### **Cours de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard et de Holland College Université de l'Île-du-Prince-Édouard**

Les frais de scolarité à l'Université de l'Î.-P.-É. sont généralement de 492 \$ le cours. Les aînés qui le désirent peuvent suivre un cours comme auditeur libre, c'est-à-dire qu'ils peuvent fréquenter le cours, sans avoir à faire ni les examens ni les travaux. Le coût d'un cours comme auditeur libre est de 279 \$ par cours. Le calendrier des cours est disponible en août pour les semestres de l'automne et de l'hiver.

**Bourses destinées aux aînés** - Le programme de bourses destinées aux aînés remplace l'ancien programme des bourses du centenaire. Chaque année, l'Université de l'Î.-P.-É. offre une bourse à un résident de l'Île de 60 ans ou plus. La bourse permet à l'aîné de suivre un plein cours d'un crédit par année. Elle peut aussi être appliquée à un cours suivi comme auditeur libre. Les bourses destinées aux aînés ne peuvent servir à défrayer les coûts pour des études de deuxième ou de troisième cycle, des cours de courte durée, des instituts d'été, des livres ou autres.

Les aînés doivent suivre les procédures habituelles d'admission et d'inscription. Consultez le calendrier de l'université pour la liste des cours.

Téléphone : 902-566-0439

Courriel : [registrar@upei.ca](mailto:registrar@upei.ca)

Site Web : [www.upei.ca/registrar](http://www.upei.ca/registrar)

**Center for Life-Long Learning de l'Université de l'Î.-P.-É.** - Ce centre organise des conférences et des activités culturelles ouvertes au public.

Téléphone : 902-566-0361

Courriel : [extension@upei.ca](mailto:extension@upei.ca)

Site Web : [www.upei.ca/music/info/events](http://www.upei.ca/music/info/events)

## Chapitre 5 Apprentissage continu

---

### **Holland College**

Les aînés peuvent suivre des cours de courte durée durant l'automne et l'hiver. Le coût des cours varie, mais les gens de 65 ans ou plus ont droit à une remise de 20 p. 100. Les calendriers des cours sont diffusés dans les journaux de l'Île en août, chaque année, et sont aussi disponibles en ligne sur le site Web du collège.

Numéro sans frais : 1-800-446-5265

Site Web : [www.hollandcollege.com](http://www.hollandcollege.com) (Cliquer sur « *Short Courses* »)

### **Camp d'informatique pour les aînés offert par *Student Connections***

Les cours d'informatique s'adressent spécialement aux aînés. On y enseigne les compétences de base en informatique et l'utilisation de l'Internet et du courrier électronique. Les cours sont offerts à Charlottetown au coût de 115 \$, incluant le matériel.

Téléphone : 902-566-9504

Numéro sans frais : 1-888-807-7777

Site Web : [www.studentconnection.pe.ca](http://www.studentconnection.pe.ca)

### **Sites Web d'intérêt**

#### **Réseau canadien de la santé**

[www.canadahealthnetwork.ca](http://www.canadahealthnetwork.ca)

#### **Association canadienne de gérontologie**

[www.cagacg.ca](http://www.cagacg.ca)

#### **Canadian Center for Activity and Aging**

[www.uwo.ca/actage](http://www.uwo.ca/actage)

## Chapitre 5 Apprentissage continu

---

### **Canadian Senior Years**

[www.senioryears.com](http://www.senioryears.com)

### **Division du vieillissement et des aînés**

[www.hc-sc.gc.ca](http://www.hc-sc.gc.ca)

### **Aide aux aînés Canada**

[www.helptheaged.ca](http://www.helptheaged.ca)

### **Info-aînés Canada**

[www.seniors.gc.ca](http://www.seniors.gc.ca)

### **Gerontology Research Center de l'Université Simon Fraser**

[www.sfu.ca/grc](http://www.sfu.ca/grc)



## Chapitre 6 Sécurité personnelle et services juridiques

---

Programme du registre d'errance Alzheimer .....	72
Association pour l'information juridique communautaire .....	72
Information et plaintes des consommateurs .....	73
Directives en matière de soins de santé (testaments biologiques) .....	73
Commission des droits de la personne .....	74
Services juridiques .....	74
Services personnels d'intervention d'urgence .....	75
Procuration .....	77
Programme de tutelle publique .....	77
Curateur public .....	78
Programme de sécurité des aînés .....	79



## Chapitre 6 Sécurité personnelle et services juridiques

---

### **Programme du registre d'errance Alzheimer**

Le programme du registre d'errance Alzheimer permet de retrouver les personnes atteintes de démence qui se sont égarées et à les ramener en toute sécurité à la maison. Lorsqu'une personne est inscrite dans le registre, de l'information vitale à son sujet est versée dans une banque de données de la police. Lorsqu'on trouve une personne égarée ou qu'une personne est déclarée disparue, tous les services policiers du pays ont accès à l'information à son sujet.

L'inscription est volontaire. À la suite d'un paiement unique de 25 \$, la Société Alzheimer fournit un bracelet d'identité, un guide des aidants et des cartes d'identité.

Téléphone : 902-628-2257

Numéro sans frais : 1-800-616-8816

### **Association pour l'information juridique communautaire (AIJC)**

L'association donne aux Insulaires de l'information claire et utile sur nos lois et notre appareil judiciaire. L'AIJC travaille en collaboration avec les groupes communautaires, les associations d'avocats, les ministères des gouvernements et de simples citoyens. Des renseignements d'ordre juridique sur tous les sujets, comme les testaments et successions, le rôle des exécuteurs et les directives en matière de soins de santé sont disponibles. Les services sont offerts gratuitement.

Téléphone : 902-892-0853

Numéro sans frais : 1-800-240-9798

Courriel : cliapei@isn.net

## **Chapitre 6 Sécurité personnelle et services juridiques**

---

### **Information et plaintes des consommateurs**

La Section des services aux consommateurs, qui relève du Bureau du procureur général, assure la protection du public par l'entremise de la réglementation d'un certain nombre de personnes, de sociétés et d'entreprises sans but lucratif et de la délivrance de permis. Le personnel de Services aux consommateurs reçoit les plaintes qui lui sont présentées par écrit contre des entreprises et des services locaux. Il aide les consommateurs en s'occupant de faire la médiation pour résoudre un problème ou en les orientant vers le service ou l'organisme compétent. Il fournit également aux consommateurs des renseignements et des conseils pour les aider à prendre des décisions en connaissance de cause.

Téléphone : 902-368-4580

Numéro sans frais : 1-800-658-1799

### **Directives en matière de soins de santé (testaments biologiques)**

Les directives en matière de soins de santé, parfois appelées testaments biologiques, sont des documents dans lesquels vous énoncez vos volontés dans le cas où vous seriez inapte à prendre des décisions en matière de soins de santé. Le testament biologique vous permet de réfléchir à des situations médicales qui pourraient survenir et à des options de traitement et d'indiquer si vous souhaitez qu'on administre un traitement donné dans le cas de certaines maladies ou de traitements ou si vous refusez le traitement.

## Chapitre 6 Sécurité personnelle et services juridiques

---

Vous donnez à quelqu'un d'autre le droit de prendre ces décisions médicales lorsque vous n'êtes plus en mesure de le faire vous-même. Les volontés que vous aurez exprimées seront respectées. Des exemplaires de vos directives ou de votre testament biologique sont remis à votre médecin, à un membre du clergé et à vos plus proches parents et amis.

Téléphone : 902-569-0588/902-368-6717

### Commission des droits de la personne

La Commission administre et fait respecter la *PEI Human Rights Act* (loi provinciale sur les droits de la personne), qui interdit la discrimination. La discrimination est le traitement inéquitable, stéréotypé et préjudiciable d'une personne. La Commission élabore également des programmes d'information et d'éducation publiques sous la forme de séminaires, de publications, de réponses à des demandes d'information générale et d'un centre de ressources. Les services sont offerts gratuitement.

Téléphone : 902-368-4180

Numéro sans frais : 1-800-237-5031

Site Web : [www.pei.humanrights.ca](http://www.pei.humanrights.ca)

### Services juridiques

**Service de référence aux avocats** - Ce service est accessible à toute personne qui a besoin d'information juridique. Il a pour objet de vous inciter à chercher des conseils juridiques avant que vos problèmes se compliquent et vous coûtent plus cher. On vous donnera le nom de deux avocats. Vous en choisissez un avec lequel vous prendrez rendez-vous pour une rencontre pouvant aller jusqu'à une demi-heure pour des honoraires fixes de 10 \$ (la TVP et la TPS en sus). L'avocat vous

## Chapitre 6 Sécurité personnelle et services juridiques

---

dira si, d'après lui, vous avez un problème juridique, ce que cela implique, le temps qu'il faudra pour résoudre le problème et combien les services juridiques vous en coûteraient.

Téléphone : 902-892-0853

Numéro sans frais : 1-800-240-9798

Courriel : cliapei@isn.net

**Aide juridique** - Les avocats de l'Aide juridique représentent à la cour familiale et criminelle des clients qui pour des raisons financières ne pourraient se procurer des services juridiques essentiels dans le secteur privé. Les services sont limités, et ce ne sont pas tous les types de cas qui sont représentés.

Charlottetown : 902-368-6043

Summerside : 902-888-8219

**Services aux victimes** - Ces services soutiennent les victimes de crimes durant les procédures judiciaires. En cas de décès ou d'invalidité de la victime à la suite d'un crime, les membres de la famille peuvent se prévaloir des services. L'aide est offerte aux gens qui ont le sentiment d'avoir été victime d'un crime même si aucune plainte n'a été logée à la police ou qu'aucune accusation n'a été portée. Ces services confidentiels sont gratuits.

Comtés de Queens et de Kings : 902-368-4582

Comté de Prince : 902-888-8217

### **Services personnels d'intervention d'urgence**

**Systèmes de sécurité à domicile** - Des services d'alarmes à domicile sont disponibles pour protéger les aînés contre les vols, l'empoisonnement au monoxyde de carbone, les incendies, les basses températures et les dégâts d'eau

## Chapitre 6 Sécurité personnelle et services juridiques

---

dans les sous-sols. Lorsque la maison est munie d'un système de sécurité, une alarme retentit automatiquement lorsque la sécurité de la maison est compromise. Les évaluations à domicile sont gratuites. Les coûts comprennent l'installation et la surveillance du système d'alarme.

Connolly Security System : 1-800-431-8779  
Eastern Alarms : 902 892-9098  
Island Alarms : 902-629-1449  
Security First, Charlottetown : 902-368-3082  
Summerside : 902-888-9838

**MedicAlert** - Lorsqu'on s'inscrit au programme MedicAlert, il faut fournir des renseignements sur les maladies ou les allergies dont on souffre, les implants qu'on porte et les médicaments qu'on prend. Il faut aussi donner le nom des personnes à contacter en cas d'urgence. Voilà donc ce que renferme le dossier médical d'urgence de MedicAlert.

Les aînés qui adhèrent au programme MedicAlert reçoivent un bracelet ou une plaque MedicAlert sur laquelle sont gravés les renseignements médicaux importants qui les concernent, le numéro d'identification et le numéro de téléphone de la ligne d'urgence MedicAlert en service 24 heures sur 24.

Numéro sans frais : 1-800-668-1507  
Site Web : [www.medicalert.ca](http://www.medicalert.ca)

**Services personnels d'intervention d'urgence** - Les personnes qui vivent seules ou qui sont vulnérables peuvent se prévaloir de services personnels d'intervention d'urgence. Ces services privés permettent aux aînés de vivre en toute confiance et en sécurité dans leur propre maison. Un dispositif que le client porte peut être activé en cas d'urgence médicale ou d'urgence nécessitant une intervention des

## Chapitre 6 Sécurité personnelle et services juridiques

---

pompiers ou de la police. La famille ou les voisins sont également alertés en cas d'urgence.

Health Alert : 1-800-431-8779  
Ligne info-santé : 902-892-5463  
Life Call : 1-800-897-9640  
Système Lifeline : 1-866-784-1992

### **Procuration**

La procuration est un document juridique par lequel nous autorisons une autre personne à s'occuper de nos affaires financières lorsque nous ne pouvons pas le faire nous-même ou si nous souhaitons que quelqu'un d'autre le fasse. Le document, qui est habituellement rédigé avec l'aide d'un avocat, autorise la personne nommée dans le document à gérer vos affaires financières et juridiques. Cependant, la procuration ne donne aucun pouvoir à autrui de prendre des décisions sur les soins de santé dont vous pourriez avoir besoin.

Vous pouvez nommer, comme fondé de procuration, votre conjoint, votre partenaire, un ami ou un membre de votre famille. La personne choisie doit être âgée d'au moins 18 ans, être saine d'esprit et doit accepter d'assumer une telle responsabilité et comprendre ce qu'on veut dire par avoir une procuration.

Téléphone : 902-368-4561  
Courriel : rllandry@gov.pe.ca

### **Programme de tutelle publique**

On recommande que soient placées sous tutelle les personnes qui ne sont pas aptes à gérer leurs affaires personnelles comme les soins de santé, les procédures judiciaires, l'éducation ou la formation, les rapports sociaux. La tutelle légale est

## Chapitre 6 Sécurité personnelle et services juridiques

---

recommandée lorsqu'une personne n'a pas de famille ni d'amis de confiance qui accepteraient ou seraient capables de s'occuper d'elle.

Toutes les ordonnances de tutelle émises par la cour relèvent du Programme de tutelle publique. La mise en tutelle doit être recommandée par deux médecins, et deux certificats d'incapacité de gérer ses affaires personnelles doivent être signés par des médecins. Le service est gratuit.

Téléphone : 902-368-6506

Courriel : jaharper@ihis.org

Site Web : [www.gov.pe.ca](http://www.gov.pe.ca)

### **Curateur public**

Le curateur public est une personne nommée par le gouvernement provincial pour aider les personnes qui ne sont pas capables de gérer leurs propres affaires financières. Le curateur public entre en fonction lorsque vous n'avez personne de confiance soit dans votre famille soit parmi vos amis qui pourrait s'occuper de vos affaires financières pour vous, et qu'aucune procuration à cet effet n'a été signée.

Généralement, le curateur est nommé après qu'une personne est déclarée incompétente alors qu'elle n'a pas auparavant pris des dispositions pour ses affaires financières ou, encore, lorsqu'il y a lieu de s'inquiéter de la façon dont on utilise une procuration. Le curateur public a le pouvoir de prendre en main l'administration de vos finances si votre avocat n'agit pas dans le meilleur de vos intérêts.

Téléphone : 902-368-4552

Courriel : [mlgallant@gov.pe.ca](mailto:mlgallant@gov.pe.ca)

## **Chapitre 6 Sécurité personnelle et services juridiques**

---

### **Programme de sécurité des aînés**

Ce programme offre aux aînés seuls et vulnérables de l'information sur la sécurité personnelle et domiciliaire. L'information, qu'on vient donner aux aînés dans leur propre maison, a pour objet d'atténuer leurs craintes face aux crimes, de réduire leur vulnérabilité par rapport aux fraudes et aux arnaqueurs et de les rendre moins susceptibles de se laisser duper par des vendeurs ou des entrepreneurs sans scrupules.

Voici les quatre principaux secteurs d'intérêt du programme :

- Programme de sécurité à domicile
- Fraudes et arnaques
- Flacon d'information d'urgence
- Identification vidéo

Téléphone : 902-393-7400

Courriel : [bennett.campbell@rcmp-grc.gc.ca](mailto:bennett.campbell@rcmp-grc.gc.ca)

Site Web : [www.seniorssafety.ca](http://www.seniorssafety.ca)

## Chapitre 7 Transports et déplacements

---

Permis de stationnement pour personnes handicapées .....	82
Services d'ambulance terrestre et aérienne .....	82
Services d'autobus et de navettes .....	84
Cours de recyclage de conduite .....	85
Protection médicale des voyageurs .....	85
Transports publics et privés .....	87



## Chapitre 7 Transports et déplacements

---

### **Permis de stationnement pour personnes handicapées**

Le programme des permis de stationnement désignés relève du Conseil des personnes handicapées. Les permis de stationnement désignés autorisent les détenteurs à se stationner dans les places désignées. Ces permis sont attribués aux personnes pour qui il serait très dangereux pour leur santé ou leur sécurité de marcher plus de 75 mètres. Pour faire une demande de permis désigné, il faut produire une attestation écrite de votre médecin et remplir un formulaire de demande. Le permis de stationnement coûte 10 \$ et est valable pour une année civile. Des permis temporaires sont également disponibles.

#### **Charlottetown**

Téléphone : 902-892-9149

Courriel : [peicod@peicod.pe.ca](mailto:peicod@peicod.pe.ca)

#### **Montague**

Téléphone : 902-838-5878

Courriel : [montague@peicod.pe.ca](mailto:montague@peicod.pe.ca)

#### **Summerside**

Téléphone : 902-888-8035

Numéro sans frais : 1-888-436-1296

Courriel : [summerside@peicod.pe.ca](mailto:summerside@peicod.pe.ca)

### **Services d'ambulance terrestre et aérienne**

**911** - Un système d'intervention d'urgence 911 est en place d'un bout à l'autre de la province. Les appels sont acheminés au fournisseur du service d'urgence compétent, à savoir la police, les pompiers ou l'ambulance.

## Chapitre 7 Transports et déplacements

---

**Ambulance terrestre** - Un service d'ambulance terrestre pour des cas urgents et non urgents est disponible en tout temps. Le coût pour les résidents de l'Île est de 150 \$ pour un aller simple. Le coût maximal de 150 \$ par malade par jour s'applique lorsque plusieurs déplacements sont fait sur une période de 24 heures. Dans certains cas de transfert entre hôpitaux à l'intérieur d'une période de 24 heures, l'hôpital doit prendre en charge les frais d'utilisation.

**Programme d'aide au transport hors province pour raison médicale** - Les coûts pour un aller simple hors province en ambulance sont de : 800 \$ jusqu'à Halifax, Saint John et Fredericton, et de 550 \$ à Moncton. Les coûts pour un aller-retour le même jour sont de 1 200 \$ jusqu'à Halifax, Saint John et Fredericton, et de 825 \$ à Moncton, si le temps d'attente pour le personnel d'ambulance n'est pas supérieur à deux heures.

**Ambulance aérienne** - L'Île partage un service d'ambulance aérienne d'urgence avec la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. Le service d'ambulance aérienne sert au transport en urgence d'un malade qui doit recevoir des soins intensifs ou spécialisés à l'extérieur de la province. La décision d'utiliser ce service est prise par les médecins en consultation avec les médecins surveillants des hôpitaux spécialisés hors province.

Les résidents doivent payer des droits de 750 \$ pour ce service hautement spécialisé. Le ministère de la Santé paie la grande partie des coûts - environ 10 000 \$ - à l'exploitant de l'ambulance aérienne. Les non-résidents doivent payer le plein montant pour le service.

Coordonnateur des programmes médicaux : 902-368-6719

Coordonnateur des services médicaux d'urgence : 902-368-6237

## Chapitre 7 Transports et déplacements

---

**Island Emergency Medical Service (EMS)** - EMS offre des services d'ambulance pour le transport de malades ne nécessitant pas des soins d'urgence partout dans la province et dans la région de l'Atlantique. Les frais d'usagers provinciaux pour le transport non urgent est de 150 \$ pour un aller simple.

Téléphone : 1-877-660-6644

Numéro sans frais : 1-888-420-1122 (pour renseignements sur la facturation)

### **Services d'autobus et de navettes**

**Acadian** - Renseignements sur les tarifs et les horaires

Téléphone : 1-800-567-5151

**Advanced Shuttle Service** - Allers-retours quotidiens entre l'Île et Halifax (Nouvelle-Écosse)

Numéro sans frais : 1-877-886-3322

**Greyhound Canada** - Transports entre l'Île et d'autres endroits au Canada.

Numéro sans frais : 1-800-661-8747

**PEI Express Shuttle** - Allers-retours quotidiens entre l'Île et Halifax (Nouvelle-Écosse)

Numéro sans frais : 1-877-877-1771

**Via Rail Canada** - Transport d'un bout à l'autre du Canada. La liaison avec Via Rail se fait par l'entremise d'Acadia Bus Lines.

Numéro sans frais : 1-888-842-7245

## **Chapitre 7 Transports et déplacements**

---

### **Cours de recyclage de conduite**

Le cours de recyclage de conduite *55 Alive* s'adresse aux conducteurs d'âge mûr. Il est offert par la PEI Senior Citizens' Federation en partenariat avec la Division de la sécurité routière. Il s'agit d'un cours de six heures enseigné dans une salle de classe. Il n'y a pas d'évaluation à la fin du cours. Les conducteurs acquièrent des trucs pour compenser les changements physiques qui accompagnent le vieillissement. Le cours donne aux participants la possibilité de cerner leurs difficultés et d'améliorer leur comportement au volant.

Téléphone : 902-368-9008

Numéro sans frais : 1-877-368-9008

### **Protection médicale des voyageurs**

#### **Assurance médicale supplémentaire en voyage**

Si vous allez à l'étranger, il est conseillé de souscrire à une assurance médicale privée pour la durée de votre séjour.

#### **Couverture pour les services médicaux hors province**

Le ministère de la Santé paiera le plein coût des services médicaux et d'urgence en hôpital qui sont assurés partout au Canada, sauf au Québec. La couverture vise uniquement les services médicaux qui sont essentiels au moment de l'urgence ou de la maladie soudaine. La province paie les services aux tarifs de l'Île.

Des services médicaux et hospitaliers dont la prestation hors province a été autorisée au préalable peuvent aussi être payés. Les résidents peuvent faire une demande d'approbation préalable par l'entremise de leur médecin. Chaque approbation est valable pour une période ne pouvant pas dépasser plus de 12 mois consécutifs.

## Chapitre 7 Transports et déplacements

---

Les demandes d’approbation sont accordées dans les circonstances suivantes :

- le service médical ou hospitalier n’est pas disponible dans la province;
- il n’existe qu’un seul spécialiste dans la spécialité voulue;
- le service adéquat n’est pas offert dans la province;
- à cause de circonstances atténuantes, le service peut être offert dans une autre province ou dans un autre territoire.

### Services dispensés à l’étranger

Si vous avez besoin de services médicaux ou hospitaliers par suite d’une urgence ou d’une maladie soudaine alors que vous vous trouvez à l’extérieur du Canada, vous pouvez soit payer vous-même le coût total puis demander un remboursement pour le montant assuré ou vous pouvez demander que le montant assuré soit directement payé par le gouvernement de l’Île.

Si c’est un médecin de l’Île qui vous oriente vers un hôpital à l’étranger pour un service de santé non offert au Canada, tous les frais pour les services médicaux et hospitaliers assurés seront entièrement payés par le ministère de la Santé.

Téléphone : 902-838-0915

Courriel : rkbyrne@ihis.org

**Programme de liaison hors province** - Si les patients et leurs familles doivent se déplacer à l’extérieur de la province pour des soins médicaux, ce programme désigne une personne avec qui ils pourront communiquer au sujet de leur traitement. Le programme assure un lien avec des professionnels de la santé et fournit une assistance au moment de planifier le congé du malade.

Numéro sans frais : 1-866-232-3042

## Chapitre 7 Transports et déplacements

---

### Transports publics et privés

#### Transports privés

**Brian McVicar's Transport** - Services de transport offerts aux personnes à besoins spéciaux, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 30. Téléphonnez pour réserver. Téléphone : 902-626-7296

**Bud's Transport** - Ce service conduit les aînés et les personnes handicapées mentalement ou physiquement à l'hôpital, à des activités et aux programmes de jour. Ce service est offert à l'intérieur d'un rayon de quinze kilomètres autour de Charlottetown, mais des exceptions peuvent être faites lorsqu'on en fait la demande assez longtemps d'avance. On répondra également à l'appel d'un aîné qui a fait une chute chez lui et a besoin d'aide.

Téléphone : 902-628-5379

**Donna's Transport Ltd.** - Ce service fait la navette entre Charlottetown et Summerside pour conduire les aînés et les personnes handicapées mentalement ou physiquement à leurs rendez-vous médicaux. Le service est offert du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h.

Téléphone : 902-436-3394

**Ed's Transportation** - Ce service conduit les personnes à besoins spéciaux. Le service est offert six jours semaine, sauf le dimanche, de 6 h à 18 h.

Téléphone : 902-394-2100

## Chapitre 7 Transports et déplacements

---

**Island Emergency Medical Service (EMS)** - EMS offre des services d'ambulance pour des soins non urgents d'un bout à l'autre de la province et à l'intérieur de la région atlantique. Les frais aux usagers sont de 150 \$ pour un aller simple à l'intérieur de la province pour des soins non urgents.

Téléphone : 1-877-660-6644

Numéro sans frais : 1-888-420-1122

(pour obtenir des renseignements sur la facturation)

**Note : Pour les urgences, téléphonez au service 911.**

**Montague Rotary Bus Service** - L'autobus conduit les aînés à l'église, à leurs rendez-vous chez le médecin et au magasin. Téléphonez pour réserver.

Téléphone : 902-838-2412

**Pat and the Elephant** - Ce service offre du transport spécialisé n'importe où dans la province ou sur la terre ferme. Le service est offert aux personnes à mobilité réduite (troubles de la vue, handicap physique, etc.) Prendre ses dispositions d'avance pour une course à l'extérieur de Charlottetown et de la province. Ouvert de 7 h à 23 h.

Téléphone : 902-894-3339

Courriel : pat.e@pei.sympatico.ca

**Transportation West Inc.** - Ce service dessert la région de Prince-Ouest. Il est à la disposition des personnes à besoins spéciaux, à savoir les aînés, les gens atteints d'une invalidité et les personnes qui n'ont pas de moyens de transport. Tous les autobus sont adaptés aux fauteuils roulants.

Téléphone : 902-856-0081/902-856-0080

**Services de taxi** - Des services de taxi sont offerts dans plusieurs localités de l'Île. Le tarif pour les courses dépend de la distance parcourue. La plupart des entreprises vont chercher les aînés et les reconduisent à leur porte, au besoin. Elles

## Chapitre 7 Transports et déplacements

---

leur accordent une remise de 0,25 \$ sur chaque course. Un certain nombre d'entreprises accordent également des rabais sur les billets achetés d'avance. Consultez les *Pages jaunes* de l'annuaire téléphonique sous « Taxis ».

### Transports publics

**Programme de transport en commun de Charlottetown** - Le service de transport en commun exploite un service d'autobus qui roulent à des heures régulières du lundi au samedi. Le billet est actuellement de 2 \$ par course et il faut avoir le montant exact. Des livrets de 20 billets se vendent 34 \$.

Téléphone : 902-566-9962



## Appendice - Conseils

---

### Comment trouver les services gouvernementaux

**Accès Î.-P.-É.** - Les centres, qui sont disséminés à l'Île, sont les endroits où obtenir de l'information sur les programmes et services gouvernementaux. Vous pouvez y payer vos taxes foncières, vous y procurer votre permis de conduire ou vous y adresser pour faire analyser l'eau de votre puits. Les centres sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h pendant l'hiver et de 8 h à 16 h durant l'été.

#### **Alberton**

116, rue Dufferin ..... 902-853-8622

#### **Charlottetown**

33, promenade Riverside ..... 902-368-5200

#### **Montague**

41 Wood Islands Hill ..... 902-838-0600

#### **O'Leary**

45, promenade East ..... 902-859-8800

#### **Souris**

15, rue Green ..... 902-687-7000

#### **Summerside**

120, promenade Harbour ..... 902-888-8000

#### **Tignish**

103, rue School ..... 902-882-7351

#### **Wellington**

48, chemin Mill ..... 902-854-7250

## Appendice - Conseils

---

**Service de renseignements de l'Île** - Le Service de renseignements de l'Île offre un service de renseignements par téléphone en français et en anglais au sujet des programmes et services offerts par le gouvernement provincial. Il s'occupe de la distribution des rapports et des documents publiés par les ministères, agences, sociétés et commissions du gouvernement provincial. Le Service de renseignements de l'Île est situé au 11, rue Kent, à Charlottetown, et est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h pendant l'hiver, et de 8 h à 16 h durant l'été.

Téléphone : 902-368-4000

Numéro sans frais : 1-800-236-5196

Site Web : [www.gov.pe.ca/infoipe](http://www.gov.pe.ca/infoipe)

**Communiqués du gouvernement provincial** - Les intéressés peuvent s'abonner pour recevoir les communiqués de la province par courrier électronique.

Site Web : [www.gov.pe.ca/news/f\\_index.php3](http://www.gov.pe.ca/news/f_index.php3)

**Réseau des services de santé en français** - Le réseau provincial travaille à assurer que les Acadiens et les francophones aient accès à tous les services de santé en français.

Téléphone : 902-854-7441

Courriel : [info@santeipe.ca](mailto:info@santeipe.ca)

Site Web : [www.santeipe.ca](http://www.santeipe.ca)

**Service Canada** - Vous pouvez obtenir de l'information sur les programmes et services du gouvernement fédéral auprès de Service Canada. Si vous téléphonez entre 8 h et 20 h, un préposé vous répondra, vous n'aurez pas à parler à un répondeur.

Numéro sans frais : 1-800-O Canada (622-6232)

Site Web : [www.servicecanada.gc.ca](http://www.servicecanada.gc.ca)

## Appendice - Conseils

---

On peut se procurer des exemplaires gratuits de la brochure *Services pour les aînés : Guide des services du gouvernement du Canada pour les aînés et leurs familles* auprès de Service Canada.

Numéro sans frais : 1-800-622-6232

ATS : 1-800-926-9105

### **Comment se servir du téléphone, de l'Internet et du courrier électronique**

Nombreux sont ceux qui ne savent pas très bien se servir de la messagerie vocale, de l'Internet et du courrier électronique. Voici quelques renseignements et conseils pour vous faciliter la tâche.

**Messagerie vocale** - La messagerie vocale est un message préenregistré qui vient au bout du fil lorsque la personne à qui on veut parler est déjà au téléphone avec une autre personne ou ne peut prendre votre appel. Bon nombre de services gouvernementaux, d'entreprises et d'organismes communautaires utilisent ce service. La messagerie vocale vous permet de laisser un message à la personne à qui vous voulez parler. C'est ce qu'on appelle aussi un répondeur ou une boîte vocale.

Conseil :

- Même s'il peut vous sembler étrange de parler à une machine, laissez votre nom et votre numéro de téléphone et un court message pour qu'on puisse vous rappeler.

**Système de réponse téléphonique automatisé** - Ce système vous demande de faire un choix parmi une liste d'options. Beaucoup d'entreprises utilisent ce type de service afin de diriger votre appel à la personne ou au service compétent. Beaucoup de ces systèmes ne vous permettent cependant pas de laisser un message.

## Appendice - Conseils

---

Conseils :

- Prenez le temps d'écouter toutes les options avant d'en choisir une, puis appuyez sur le chiffre voulu.
- Si vous avez appuyé sur le mauvais chiffre, retournez au menu principal et recommencez, ou raccrochez et téléphonez de nouveau.
- On a généralement la possibilité d'appuyer sur un chiffre pour parler à quelqu'un.

**Courriel** - « Courriel » est la forme contractée de « courrier » et d'« électronique ». Il s'agit de la version électronique d'une lettre. Le courriel est l'un des services les plus populaires de l'Internet. Il vous permet de correspondre avec des gens partout dans le monde.

**Internet** - L'Internet est un réseau planétaire qui permet l'échange d'information entre les ordinateurs et les gens. L'Internet n'appartient à personne, mais les pays peuvent en réglementer des aspects. L'histoire d'Internet est présentée sur le site suivant : [www.nethistory.info](http://www.nethistory.info)

Un grand nombre de bibliothèques et de sites d'accès communautaire offrent l'accès gratuit à l'Internet.

Des cours d'informatique sont offerts pour vous aider à apprendre comment vous servir du courrier électronique et de l'Internet. Le Seniors College, l'école communautaire et Holland College sont quelques endroits qui offrent des cours d'informatique spécialement destinés aux adultes d'âge mûr.

## Appendice - Conseils

---

Conseils :

- Vous pouvez trouver de l'information sur presque tous les sujets en faisant une recherche dans l'Internet par l'entremise de Google, le moteur de recherche le plus utilisé. Dans la barre d'adresse, tapez [www.google.com](http://www.google.com) et appuyez sur la touché Entrée. Lorsque le moteur de recherche apparaît, vous n'avez qu'à taper quelques mots sur le sujet que vous cherchez et le moteur de recherche vous conduira à de nombreux sites Web que vous pourrez explorer plus amplement.
- Lorsque vous trouvez de l'information sur l'Internet, assurez-vous que :
  - la ressource est fiable,
  - le contenu est adéquat,
  - l'information est utile,
  - les données sont très récentes,
  - les mises en garde sont claires,
  - le site est facile à utiliser.

### **Quand avoir recours aux services d'urgence et aux services non urgents**

**Salle d'urgence** - Le ministère de la Santé a élaboré les lignes directrices suivantes pour vous aider à décider s'il vous faut aller à la salle d'urgence ou à une consultation sans rendez-vous lorsque vous ne vous sentez pas bien.

Dans la plupart des cas, votre médecin de famille est la personne que vous devriez consulter lorsque vous ne vous sentez pas bien. Le service après les heures ou le service externe des hôpitaux s'adressent aux malades qui ont des problèmes qui ne peuvent attendre au lendemain sans toutefois poser une menace pour la vie du malade. Allez à la clinique après les heures normales lorsque votre médecin est en vacances ou si vous n'avez pas de médecin de famille.

## Appendice - Conseils

---

Rendez-vous au service d'urgence le plus près lorsque vous ressentez les symptômes suivants :

- un malaise ou une douleur à la poitrine;
- de la difficulté à respirer;
- des douleurs abdominales;
- un mal de tête persistant;
- une blessure qui nécessite des points de suture ou une fracture;
- vous venez de subir une grave crise et vous êtes désespéré, découragé et avez épuisé toutes vos ressources.

**Quand appeler le 911** - Composez le 911 lorsque vous êtes en situation d'urgence, c'est-à-dire que vous avez immédiatement besoin de l'aide :

- de la police parce que vous signalez un crime qui est en train d'être commis ou une situation violente ou qui constitue une menace à la vie;
- des pompiers lorsque vous signalez un incendie chez vous ou ailleurs;
- du service d'ambulance pour des victimes de graves accidents ou de maladie comme une crise cardiaque qui ont immédiatement besoin de soins médicaux ou de transport.

**Pour les situations non urgentes, composez les numéros suivants :**

**GRC d'Alberton : 902-859-9300**

**Service de police de Borden-Carleton : 902-437-2228**

**Police de la ville de Charlottetown : 902-629-4172**

**GRC de Charlottetown : 902-368-9300**

**Service de police de Kensington : 902-836-4499**

**GRC de Montague : 902-838-9300**

**GRC de Stratford : 902-569-6102**

**GRC de Souris : 902-687-9300**

**Police de la ville de Summerside : 902-432-1201**

**GRC de Summerside : 902-436-9300**

# Index du Guide des aînés de l'Î.-P.-É.

---

55 + <i>GAMES</i> .....	2
Accès aux services gouvernementaux .....	90
Accès Î.-P.-É. ....	90
Activités organisées pour les aînés .....	8
Activités pour les aînés de Charlottetown .....	9
Activités pour les aînés de Cornwall .....	10
Activités pour les aînés de Stratford .....	11
Activités pour les aînés de Summerside .....	11
<i>ALS Society of PEI</i> .....	42
<i>Alzheimer Society of PEI</i> .....	46
Anciens Combattants Canada .....	25
Apprentissage continu .....	63
<i>Arthritis Society</i> .....	42
Association canadienne pour la santé mentale .....	43
Association des employés retraités de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard .....	14
Association des enseignants à la retraite .....	14
Association des malentendants canadiens de l'Î.-P.-É. ....	43
Association des nouveaux arrivants au Canada de l'Î.-P.-É. ....	5
Association des retraités de Holland College .....	14
Association nationale des retraités fédéraux (ANRF) .....	14
Association pour l'information juridique communautaire .....	72
Association pulmonaire de l'Î.-P.-É. ....	45
Associations de retraités .....	14
Bourses destinées aux aînés de l'Université de l'Î.-P.-É. ....	68
Carte-santé provinciale .....	33
<i>Catholic Family Services Bureau</i> .....	46
<i>Centre for the Study of Health and Aging</i> .....	43

# Index du Guide des aînés de l'Î.-P.-É.

---

Centres de santé familiale .....	31
Chasse et pêche .....	4
Cliniques de soins des pieds .....	47
Cliniques sans rendez-vous après les heures normales de travail .....	40
Clubs d'aînés .....	6
Clubs d'aînés francophones .....	8
Commandement provincial de l'Î.-P.-É., Légion royale canadienne .....	13
Comment se trouver un médecin de famille .....	33
Commission des droits de la personne .....	74
Conseil des personnes handicapées de l'Î.-P.-É. ....	45
Conseils d'utilisation du téléphone, de l'Internet et du courrier électronique ...	92
Cours de l'Université de l'Î.-P.-É. ....	68
Cours de recyclage de conduite .....	85
Cours de Holland College pour les aînés .....	69
Croix-Rouge canadienne .....	44
Curateur public .....	78
Directives en matière de soins de santé (testaments biologiques) .....	73
<i>Directory of Bereavement Resources - 2007</i> .....	44
École communautaire .....	64
Éducation et ressources en matière de nutrition .....	50
<i>Elderhostel</i> .....	65
Établissements de soins communautaires .....	54
<i>Family Service PEI</i> .....	46
Fondation canadienne du rein - Section de l'Î.-P.-É. ....	44
Fondation des maladies du coeur de l'Î.-P.-É. ....	44
Foyers de soins .....	58
Francophones de l'âge d'or .....	8
<i>Friends Helping Friends</i> (programme de soutien) .....	44

# Index du Guide des aînés de l'Î.-P.-É.

---

Généalogie .....	65
Guide des nouveaux arrivants .....	5
<i>Hospice Palliative Care Association of PEI</i> .....	44
Impôt sur le revenu .....	19
INCA .....	44
Information et plaintes des consommateurs .....	73
Information pour les propriétaires et les locataires .....	57
Livraison de repas à domicile .....	49
Logements pour les aînés de l'Î.-P.-É. ....	60
Mauvais traitement et négligence .....	29
<i>MedicAlert</i> .....	76
Messages de félicitations adressés aux aînés .....	2
Mesures de soutien pour les aînés handicapés .....	24
Nouveaux Horizons pour les aînés .....	15
Nouveaux arrivants .....	5
Organisations d'aînés et de retraités .....	13
Organisations provinciales d'aînés .....	13
Organismes communautaires .....	42
Organismes et programmes nationaux pour les aînés .....	14
Parcs et sentiers .....	16
<i>PEI Association on Gerontology</i> .....	45
<i>PEI Senior Citizens' Federation Inc.</i> .....	13
Permis de stationnement pour personnes handicapées .....	82
Prestations d'assurance-emploi .....	23

# **Index du Guide des aînés de l'Î.-P.-É.**

---

Prêt d'équipement de l'hôpital Stewart Memorial .....	48
Prêt d'équipement pour la maison .....	48
Prêt d'équipement pour la maison – Montague .....	48
Prêt d'équipement pour la maison – Prince-Est .....	48
Prêt d'équipement pour la maison – Prince-Ouest .....	48
Prêt d'équipement pour la maison – Souris .....	48
Prêts et subventions destinés à l'amélioration des maisons .....	57
Procuration .....	77
Programme d'aide financière .....	19
Programme d'aide par les pairs .....	6
Programme d'assurance-médicaments pour aînés .....	18
Programme de diabète .....	31
Programmes de gériatrie .....	33
Programme de la sécurité de la vieillesse .....	22
Programme de prêt d'équipement médical de la Croix-Rouge .....	48
Programme de protection des adultes .....	29
Programme de réparations domiciliaires urgentes pour aînés .....	60
Programme de report de l'impôt foncier .....	23
Programme de sécurité des aînés .....	79
Programme de soins palliatifs intégrés .....	38
Programme de soutien aux consommateurs et aux familles .....	43
Programme de tutelle publique .....	77
Programme du registre d'errance Alzheimer .....	72
Programmes de jour pour les aînés .....	30
Projets de la Société canadienne d'hypothèques et de logement .....	61
Protection médicale des voyageurs .....	85
<i>Real Meals</i> .....	50
Régime de pensions du Canada .....	21
Régimes et prestations de pension .....	21
Réseau des services de santé en français .....	91

## Index du Guide des aînés de l'Î.-P.-É.

---

Sécurité personnelle .....	71
<i>Seniors' College of PEI</i> .....	67
<i>Seniors' United Network</i> .....	13
Service Canada .....	91
Service de livraison de l'épicerie .....	50
Service de renseignements de l'Île .....	91
Service de repas à domicile .....	49
Services d'ambulance terrestre et aérienne .....	82
Services d'autobus et de navettes .....	84
Services d'intervention d'urgence .....	i
Services d'urgence et services non urgents .....	94
Services de bibliothèque .....	66
Services de counseling pour les aînés .....	46
Services de toxicomanie .....	28
Services de référence aux avocats .....	74
Services de santé .....	27
Services de santé mentale .....	37
Services de soutien aux personnes en deuil .....	38
Services hospitaliers .....	36
Services juridiques .....	74
Services personnels d'intervention d'urgence .....	75
Services privés de soins à domicile .....	51
Sites d'accès communautaire .....	64
Sites Web d'intérêt .....	69
Société canadienne du cancer .....	43
Société de l'ostéoporose du Canada, division de l'Î.-P.-É. ....	45
Société Parkinson de la région des Maritimes .....	45
Soins à domicile .....	34
Soins de convalescence .....	39
Soins de relève et de courte durée .....	39
Soins palliatifs .....	38

## Index du Guide des aînés de l'Î.-P.-É.

---

Supplément de revenu garanti (SRG) .....	22
Syndicat des employés (retraités) de la fonction publique de l'Î.-P.-É. ....	14
Systemes de sécurité à domicile .....	75
<i>Telephone Pioneers</i> .....	14
Transport hors province pour raison médicale .....	83
Transports et déplacements .....	81
Transports publics et privés .....	87
Trottoirs en bois, sentiers et parcs .....	15
Unités de logement subventionnées pour les aînés .....	60
Vie active .....	1

*Le vaccin antigrippal*

**ON  
SERAIT  
MALADE  
DE S'EN  
PASSER**

*si vous avez 65 ans ou plus*

**Le vaccin antigrippal** est votre meilleure arme contre l'influenza. Informez-vous auprès de votre médecin, infirmière, pharmacien, CLSC ou Bureau de la santé publique dès aujourd'hui.

**Oui au vaccin. Non à la grippe!**

COALITION CANADIENNE POUR L'IMMUNISATION CONTRE L'INFLUENZA  
www.influenza.cphd.ca



Pour de plus amples renseignements sur les programmes ou les services du gouvernement provincial qui sont destinés aux aînés, prière de communiquer avec :

**Le Secrétariat aux aînés**  
Téléphone : 902-569-0588  
Numéro sans frais : 1-866-770-0588  
Courriel : [seniors@gov.pe.ca](mailto:seniors@gov.pe.ca)  
[www.gov.pe.ca/seniors](http://www.gov.pe.ca/seniors)

Also available in English